SWISS
ICE HOCKEY

RAPPORT DE GESTION SAISON 2018/19

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE — 4
RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION — 8
SECRÉTARIAT — 12
CODE OF CONDUCT — 13
CHRONIQUE SPORTIVE — 16
AWARDS — 40
ORGANISATION JURIDIQUE ET SÉCURITÉ — 45
YOUTH SPORTS & DEVELOPMENT — 54
MARKETING & SPONSORING — 58
HUMAN RESOURCES — 62
COMMUNICATIONS — 65
CONFÉRENCE SUR L'AVENIR — 66
MONDIAUX 2020 À DOMICILE — 68
PROMOTEURS DU SPORT — 70
FINANCES — 73
GOUVERNANCE D'ENTREPRISE — 92

1

PRÉFACE

Michael Rindlisbacher
Président

Chère famille du hockey sur glace

Du suspense jusqu'à la dernière seconde ! Ce fut le cas plus d'une fois la saison passée, aussi bien dans les championnats suisses qu'à l'échelon international : Un match s'est prolongé jusqu'à la 117e minute, tandis que dans une autre partie, le sol s'est littéralement dérobé sous nos pieds à quatre dixièmes de seconde de la fin de la rencontre.

Les championnats de National League et de Swiss League ont été serrés comme jamais. Les derniers qualifiés pour les play-offs de National League n'ont été connus qu'au terme du tout dernier tour de la saison régulière. Dans les deux plus hautes ligues du pays, les play-offs ont offert beaucoup de suspense et de spectacle, avec au final des vainqueurs méritants et valeureux. L'équilibre en National League et en Swiss League plaide en faveur du hockey sur glace suisse. Le fait que toujours plus d'équipes jouent d'égal à égal est un signal positif et témoigne d'un développement très réjouissant. Cela démontre qu'il est possible de connaître le succès sportif et économique dans notre pays en poursuivant des stratégies différentes, et ce, indépendamment des moyens financiers disponibles.

Maintenir à quatre le contingent de joueurs étrangers en National League au lieu de l'élargir à six a été une décision sage et importante. La National League reste très attractive, comme en témoigne le taux d'affluence toujours très important, excellent en comparaison européenne également. La Swiss League a elle aussi clairement gagné en attractivité suite à son repositionnement.

La Coupe suisse s'est désormais établie comme élément fédérateur entre les deux plus hautes ligues du pays et comme tremplin pour notre hockey sur glace amateur, comme en témoignent d'une part les fêtes populaires organisées lors des premiers tours de la Coupe et d'autre part la finale mémorable jouée à guichets fermés à Rapperswil entre les Rapperswil-Jona Lakers, tenants du titre, et le EV Zug, futur vainqueur. La deuxième édition de la « Finalissima » à Scuol, l'écrin des matchs de finale des niveaux Juniors Elite A et Novices Elite, a également été un plein succès.

Aux niveaux du management et du coaching, plusieurs acteurs ont quitté la Fédération pour rejoindre des clubs, tandis que d'autres ont pris le chemin inverse. Ces changements doivent être considérés comme une chance qu'il convient de saisir pour intensifier encore davantage les échanges et la collaboration entre les clubs et la Fédération. Je me réjouis particulièrement du fait que les clubs de National League se soient déclarés prêts à libérer leurs head coaches ou leurs assistants pour des engagements en équipe nationale suisse à l'avenir. Il s'agit d'un signal fort en faveur du hockey sur glace suisse et de nos équipes nationales.

Nos équipes nationales de tous les niveaux joueront en Top Division la saison prochaine. En fournissant une performance solide lors des Mondiaux en Slovaquie, suscitant ainsi une nouvelle fois une vague d'enthousiasme dans le pays, l'équipe nationale A masculine a pu confirmer cette année qu'elle avait pleinement mérité sa médaille d'argent à Copenhague en 2018. Les réactions positives de la majorité des supporters, malgré une défaite très amère en prolongation en quarts de finale contre le Canada, après avoir mené au score jusqu'à quatre dixièmes de seconde de la fin du temps réglementaire, prouvent que toute une nation de hockey sur glace soutient notre équipe nationale A. Cela est très réjouissant, notamment en vue des prochains Mondiaux à domicile. La qualification directe pour les Jeux Olympiques de 2022 en Chine est d'ores et déjà assurée depuis

« Du suspense jusqu'à la dernière seconde ! Ce fut le cas plus d'une fois la saison passée »

les Championnats du monde. L'équipe nationale U20 masculine a elle aussi fait parler d'elle en se qualifiant pour les demi-finales aux Championnats du monde au Canada. L'équipe nationale A féminine a quant à elle pu défendre sa place dans le classement de l'IIHF.

La plus haute ligue amateur du pays, la MySports League, a connu un développement formidable au niveau sportif et s'est faite une place dans le cœur des supporters dès la deuxième saison déjà. Sur l'ensemble de la saison, le taux d'affluence global a bondi de 25%, tandis que plus de 4000 spectateurs en moyenne ont assisté aux matchs de finale des play-offs. Nous avons eu droit à du hockey sur glace de qualité dans les autres ligues amateurs également ainsi que dans les championnats féminins et de la relève. La tenue de tous ces matchs serait impensable sans l'engagement de nos arbitres, auxquels il convient d'adresser des remerciements tout particuliers.

Maintenir et développer continuellement notre position actuelle dans le hockey sur glace international représente un défi de taille. Nous devons donc profiter des Championnats du monde de 2020 à Zurich et Lausanne pour rendre le hockey sur glace encore plus populaire et enthousiasmer un maximum de filles et de garçons pour notre sport. La Fédération et les organisateurs des Mondiaux s'y attellent avec assiduité, comme le confirme Gian Gilli, Secrétaire général du Championnat du Monde 2020 de l'IIHF, dans l'entretien. Personnellement, je me réjouis énormément de vivre cet événement, qui s'annonce inoubliable.

La situation financière de la Swiss Ice Hockey Federation reste saine. Nous nous focalisons sur une utilisation réfléchie des ressources disponibles. Une période de transition riche en défis a suivi les changements de personnel au sein de la Direction. Je tiens à remercier cordialement la Direction et tous les collaborateurs de la SIHF pour leur engagement durant cette étape. Le Conseil d'administration de la SIHF connaîtra lui aussi des changements de personnel. Fabio Oetterli et Jean-Marie Viaccoz quitteront en effet leurs fonctions à la fin de l'exercice 2018/19. Je les remercie de tout cœur pour leur grand engagement en faveur du hockey sur glace suisse ces dernières années.

Pour terminer, je tiens à remercier l'ensemble de la famille du hockey sur glace suisse : nos collaborateurs, tous les fonctionnaires, les joueuses et les joueurs, les arbitres femmes et hommes et les bénévoles qui accompagnent la Fédération et donc tout le hockey sur glace suisse tout au long de l'année en faisant preuve d'un engagement et d'une passion exemplaires afin de rendre notre sport plus attractif et encore meilleur. Au quotidien, nous donnons nous aussi le meilleur de nous-mêmes pour répondre à ces objectifs, partager notre passion pour notre fantastique sport et enflammer le public.

GOAL
SWITZERLAND
14:30
PERIOD 1
AMBUHL
10
IIHF
ŠKODA
ФОНБЕТ
TISSOT
Райффайзен БАНК

DAS WAR DIE SAISON 2018/19

ÉQUIPES NATIONALES

L'essentiel pour commencer : Toutes les équipes nationales juniors de Swiss Ice Hockey se sont maintenues dans les premières divisions durant la saison 2018/19 dans le cadre des Championnats du monde. Cet accomplissement revêt une importance capitale pour le hockey sur glace suisse dans son ensemble et notamment pour l'encouragement des jeunes joueuses et joueurs.

Pour la première fois depuis trop longtemps, l'équipe nationale U20 a eu l'occasion de se battre pour les médailles lors des Mondiaux au Canada. Le quatrième rang final obtenu avec cette volée a été un signal fort et peut être considéré comme un résultat très positif. La façon dont l'équipe a arraché la victoire en quarts de finale contre la Suède a été particulièrement impressionnante et réjouissante. L'équipe nationale U18 féminine a elle aussi connu un parcours qui laisse présager de belles choses, avec à la clé la première qualification pour un quart de finale aux Championnats du monde. La porte vers les demi-finales était même entrouverte, l'équipe ne s'inclinant qu'aux tirs au but contre la Russie, pourtant grande favorite. La performance et le développement de cette équipe la saison passée ont été admirables.

Lors des Mondiaux en Slovaquie, l'équipe nationale A masculine a, pour sa part, poursuivi le processus entamé ces dernières années et continué sur sa lancée après la médaille d'argent décrochée à Copenhague. L'objectif minimal a été atteint au niveau des résultats, même si les hommes de Patrick Fischer ont manqué de très peu les demi-finales, en encaissant l'égalisation à quatre dixièmes de seconde de la fin et s'inclinant finalement en prolongation face au Canada. Toutefois, l'essentiel est que le processus de développement sur la glace se soit poursuivi et confirmé, et ce, même si certains changements sont survenus au sein du groupe par rapport aux CM de 2018 à Copenhague. La performance fournie lors du match de poule contre la Suède a tout spécialement marqué le Director Raeto Raffainer. Il souligne que l'équipe a joué d'égal à égal, voire au cran au-dessus du

Champion du monde en titre, qui fait partie des six meilleures nations du monde. Malgré la courte défaite 3:4, Raeto Raffainer considère que cette rencontre a été le meilleur match de l'équipe suisse A auquel il ait assisté. Autre fait positif à signaler : Lors des Championnats du monde en Slovaquie, l'équipe nationale s'est d'ores et déjà qualifiée directement pour les Jeux Olympiques de 2022 à Pékin, ce qui est bien entendu extrêmement précieux en termes de sécurité de planification.

La qualification directe pour les JO de l'équipe nationale A féminine est elle aussi pratiquement assurée. Le 5e rang réalisé lors des Mondiaux a été le résultat auquel on pouvait s'attendre suite au changement générationnel qui s'est opéré après les Jeux Olympiques de 2018. La mise en place de nouvelles structures au sein du hockey sur glace féminin suisse vise à permettre un développement plus ciblé des équipes nationales féminines à l'avenir.

Peu avant la fin de la saison, il a été décidé que le savoir-faire des clubs suisses pourrait désormais être intégré aux équipes nationales et que des collaborations au niveau du coaching seraient possibles. Ce geste représente un signal important de la part des clubs en faveur des équipes nationales et aura à n'en pas douter un effet considérable sur l'avenir des équipes nationales.

NATIONAL LEAGUE SWISS LEAGUE

Sport :
Les championnats de National League et de Swiss League ont été très équilibrés. Le suspense a été total, notamment en saison régulière de National League. Il convient de mentionner tout spécialement la qualification pour les play-offs du HC Ambrì-Piotta et des SCL Tigers. À propos de Langnau : Le « derby des pattes » 2.0 en plein air devant plus de 20'000 spectateurs au Stade de Suisse début 2019 a été la meilleure publicité possible pour notre sport.

En Swiss League, la surprise est venue du HC Thurgau, qui s'est qualifié pour les demi-finales des play-offs après un début de saison plutôt mitigé. Le fait que le Champion suisse de Swiss League, Langenthal, ait « soudainement » décidé de renoncer à jouer la qualification pour la ligue contre le perdant des play-out de NL, Rapperswil, a certes été fâcheux, mais la SL a néanmoins toutes les raisons de se réjouir : En réalisant la promotion après une finale de MySports League des plus fortes en émotions, le HC Sierre est devenu la douzième équipe de Swiss League.

La qualité des niveaux Juniors Elite et Novices Elite est une question récurrente. Le projet « Renforcement des ligues juniors » a été lancé pour y répondre. Nos stars de demain ont toutefois livré d'excellents matchs durant les play-offs des ligues de la relève. Le premier tour de la Coupe de Suisse a une nouvelle fois permis la tenue de plusieurs fêtes populaires et la finale opposant Rapperswil au futur vainqueur Zoug a été elle aussi mémorable.

Commercialisation :
L'affluence moyenne en National League se maintient à un niveau très élevé et le taux de remplissage des patinoires a été excellent durant les play-offs de la saison 2018/19. Le nombre de téléspectateurs est lui aussi très satisfaisant. La SSR, qui a pour la première fois retransmis en direct deux matchs de quarts de finale par soir de match, et MySports ont tous deux affiché des parts de marché importantes. Par contre, il conviendra de suivre de près le volume de la couverture rédactionnelle dans les médias imprimés nationaux. Le développement des coûts salariaux des joueurs reste un sujet critique. Il semble très difficile de pouvoir trouver un dénominateur commun raisonnable ici. Il est évident que le développement économique va de pair avec l'infrastructure des stades. La procédure d'octroi de l'autorisation du jouer concernant le HC Valais-Chablais a été une affaire délicate pour la Commission des licences. Une modification du rè-

glement et une adaptation du processus devraient permettre d'éviter de telles controverses publiques au sein de la famille du hockey sur glace suisse à l'avenir.

Infrastructure :
À Lausanne, Viège, Davos, Fribourg, Ajoie, Ambrì et Zurich, les stades sont en cours de transformation ou de construction. Lentement mais sûrement, la pression exercée pour la modernisation de l'infrastructure semble porter ses fruits. Dans un avenir proche et à quelques rares exceptions près, tous les clubs de NL et de SL disposeront de stades modernes, qui sont l'une des bases du succès économique.

International :
Le succès sportif de la National League et de ses clubs se reflète notamment dans le fait que pas moins de cinq clubs de NL sont qualifiés pour la Champions Hockey League (CHL) pour les saisons à venir. La comparaison internationale dans le cadre de la CHL est particulièrement intéressante au niveau sportif et il reste à espérer que l'aspect commercial se développe également de façon satisfaisante. L'Alliance des clubs européens de hockey sur glace (EHC) et Hockey Europe, l'association de sept des plus grandes ligues européennes, sont des organes (politiques) importants pour obtenir le poids nécessaire et se faire entendre au niveau international. Des progrès ont certes été réalisés, mais le chemin reste encore long.

Moment fort personnel :
Nous avons organisé pour la deuxième fois la Finalissima (matchs de finale des Juniors Elite A et des Novices Elite) dans la magnifique localité de Scuol, en Engadine. En collaboration avec le Hockey Club da Engadina, Willi Vögtlin et mon équipe ont mis sur pied un événement un événement exceptionnel. GRAZCHA FICH !

MYSPORTS LEAGUE REGIO LEAGUE

Pour sa deuxième saison, la MySports League s'est d'ores et déjà solidement établie. Les matchs ont enregistré une hausse de 25% de l'affluence moyenne durant la saison 2018/19 par rapport à l'année précédente. Il convient de relever tout spécialement la finale des play-offs opposant le HC Sierre, futur néo-promu, et le HC Valais-Chablais. La série 100% valaisanne a attiré les spectateurs en masse, pour le plus grand plaisir des caissiers des clubs. En moyenne, plus de 4000 spectateurs ont assisté à chaque match de la finale, un chiffre considérable pour le sport amateur. Ainsi, la finale des play-offs de MySports League a été l'un des moments forts de la saison passée.

Des championnats suprarégionaux ont été joués pour la première fois en 1re ligue. Si cette réorganisation a préalablement donné lieu à de nombreuses discussions parmi les clubs, les retours ont finalement été majoritairement très positifs. Dans le cadre des Assemblées de la Ligue, tous les acteurs concernés ont exprimé leur satisfaction quant à ce changement.

Sous l'égide du département Youth Sports & Development, tous les règlements et systèmes informatiques relatifs au projet « IMPACT » ont été adaptés la saison passée par le groupe de travail, au sein duquel la Regio League était elle aussi engagée. Une grande partie du travail est ainsi achevée et nous sommes prêts à entamer la saison à venir avec le nouveau concept de la relève.

L'Universiade d'hiver en Russie en mars a été l'un des moments forts de la saison passée. La Suisse s'est présentée pour la première fois avec une équipe féminine et une équipe masculine. Contrairement à beaucoup d'autres nations, nous n'avons aligné que des amateurs, qui ont pu se mesurer sur la glace à quelques professionnels de KHL. L'ambiance au sein des deux équipes et de la délégation suisse dans son ensemble a été excellente et motivante pour tous les athlètes et l'entier du staff. Très bien organisée, la manifestation aura été mémorable pour tous les participants.

OFFICIATING

Le département Officiating a lancé le projet « Rent-A-Ref » la saison passée. Dans le cadre de ce programme, des arbitres issus de la ligue professionnelle finlandaise ont été engagés dans les plus hautes ligues suisses. Cette première expérience s'étant avérée concluante et satisfaisante pour les deux parties, le projet sera poursuivi la saison prochaine. Nous jouons ainsi un rôle de pionnier au niveau international. Le programme a suscité l'attention dans d'autres pays aussi. Ainsi, des projets similaires sont désormais prévus en Allemagne et en KHL.

Plusieurs femmes arbitres, dont certaines très jeunes, ont eu l'occasion d'acquérir des expériences à l'échelon international la saison passée dans le cadre de Championnats du

monde ou d'autres tournois internationaux. Le fait que nos femmes arbitres soient convoquées plus souvent au niveau international que les années précédentes démontre que nous sommes sur la bonne voie. La promotion ciblée des femmes est un aspect important de notre stratégie. Anna Wiegand en est le meilleur exemple. En arbitrant un match de Swiss League l'année passée, elle est devenue la première femme à diriger un match de ligue professionnelle suisse. Il semble même que ce fut le tout premier engagement d'une femme dans une ligue professionnelle européenne soumise au système à quatre arbitres. À la fin de la saison, Anna Wiegand a en outre été convoquée pour les Mondiaux féminins, où elle a fourni une performance solide et a eu l'honneur d'arbitrer une demi-finale.

Le concept des espoirs dans le domaine de l'officiating a été mis en place et développé durant ces deux dernières années. L'objectif de ce projet est de recruter de jeunes femmes arbitres de manière ciblée dans toute la Suisse et de les initier étape par étape au sport d'élite, pour enfin les établir à ce niveau. À cet égard, le camp des espoirs annuel nous permet notamment de soumettre les jeunes talents à tous les tests nécessaires et de mieux évaluer leur potentiel.

Les arbitres ont trouvé leur rythme de croisière lors de la deuxième saison de MySports League et la période 2018/19 s'est bien déroulée du point de vue du département Officiating. Un sujet important continue toutefois de nous poser souci dans le sport amateur : le manque d'arbitres en Regio League. Certes, nous nous efforçons de répondre à ce problème, mais si la tendance se poursuit, il nous manquera 40 à 80 arbitres dans toute la Suisse d'ici deux à trois années.

YOUTH SPORTS & DEVELOPMENT

Le projet « IMPACT » a pu être terminé à l'issue d'un processus intensif d'échanges et de discussions qui s'est étendu sur les deux dernières saisons. Les nouveautés et les changements apportés aux championnats de la relève sont désormais intégrés dans les règlements et seront mis en œuvre dès le début de la saison 2019/20. Il s'agit d'un jalon important dans ce domaine. Dès la saison prochaine, les classes d'âge et de performance seront réunies sous la nouvelle appellation et adaptées au standard international. La relève est organisée en quatre catégories distinctes, « Talent », « Ambition », « Animation » et « Recrutement » et développée de manière spécifique. Les acteurs concernés se réjouissent de cette mise en œuvre et sont impatients d'en voir les effets produits et de recevoir les retours. Le processus n'est toutefois pas complètement achevé. Il est important de l'optimiser et de l'adapter continuellement.

Le concept de base FTEM de Swiss Olympic a été transposé avec succès dans le domaine du hockey sur glace par Swiss Ice Hockey. L'objectif du concept est de mieux comprendre, de contrôler et d'optimiser le développement sportif des athlètes, aussi bien au niveau du sport populaire que du sport de performance. Le concept contribue en outre à identifier les potentiels et à corriger les déficiences éventuelles. Quatre domaines clés ont été définis dans le parcours de l'athlète : « Foundation », « Talent », « Elite » et « Mastery ». Les quatre phases de développement d'un joueur de hockey sur glace ont été élaborées en détail dans le « FTEM Swiss Ice Hockey » et divisées en cinq groupes d'apprentissage, allant des néophytes jusqu'aux experts. Toutefois, la plus grande partie du travail reste encore à faire. Il s'agit maintenant de diffuser le concept dans tout le pays et de l'implémenter à large échelle dans la formation des joueurs de hockey sur glace.

Le concept sportif global « swissmadehockey » a également été lancé l'année passée, Ce concept exprime les valeurs du hockey sur glace suisse et décrit les éléments clés de la formation. « swissmadehockey » crée une image et une identité communes du hockey sur glace suisse, définit la mission de la formation et les exigences posées à la formation dans les différents domaines tels que le sens du hockey, la technique et la tactique, la personnalité, l'environnement et le physique. Le concept de formation « FTEM » fait partie intégrante de « swissmadehockey ». L'un des objectifs de « swissmadehockey » est de renforcer l'importance de la formation en Suisse et les valeurs du hockey sur glace helvétique en général.

NOTRE SECRÉTARIAT

RANGÉE DE DEVANT

Philipp Bohnenblust, Manager National & Swiss League . **Merle Stöcker**, Manager National & Swiss League
Julian Mettler, apprenti . **Ricardo Schödler**, Manager National Teams
Olivier Burdet, Administration of Justice Regio League . **Desirée Tobler**, Executive Assistant & Project Manager

RANGÉE DE DERRIÈRE

Martin Büsser, Manager National Teams . **Marco Langenegger**, Equipment Manager National Teams
Melina Frei, Coordinator Marketing & Sponsoring . **Fabienne Fisch**, Manager Web & Social Media . **Remo Trüb**, Junior Accountant Finance
Sina Dürst, apprentie . **Willi Vögtlin**, Manager National & Swiss League & Championnat . **Patrick Droz**, Players Registration
Philipp Keller, Manager Regio League & MySports League . **Claudia Weber**, Manager Marketing & Sponsoring
Sina Neuenschwander, Coordinator Youth Sports & Development . **Werner Schuller**, Expert IT-Services
Roman Kaderli, Officiating Manager Amateur Development . **Diego Oprandi**, Coordinator Regio League
Brent Reiber, Referee in Chief . **Andrea Meier**, Coordinator National Teams

MANQUENT

Andreas Leuzinger, Chef Sécurité . **Marie Bergling**, Coordinator Finance & Services
Tanja Meier, Manager Human Resources . **Ruedi Kunz**, Expert IT-Services

PRINCIPES DE COMPORTEMENT

Excellence.
Amitié.
Respect.

Notre Code de conduite se base sur les valeurs olympiques « excellence, amitié, respect » et sur la Charte d'éthique de Swiss Olympic et réunit les principes régissant nos actions. Le Code de conduite s'applique à toutes les personnes représentant Swiss Ice Hockey dans une fonction officielle. Ceci inclut les membres du Conseil d'administration et de la Direction, tous les collaborateurs, les membres des comités et des organes, les arbitres, les membres des staffs des sélections et des équipes nationales ainsi que les mandataires. Les règles et les valeurs sur lesquelles se fondent les pratiques commerciales éthiques, un comportement équitable et sportif et le respect absolu de toutes les lois sont interiorisées et mises en pratique par tous ces acteurs.

Une grande compétence sociale et éthique est attendue et exigée de la part de tous les collaborateurs. Ceci s'applique également à la sélection de nos partenaires commerciaux. Pour Swiss Ice Hockey, l'adoption d'un comportement responsable et conforme à la loi est essentielle. Le respect des lois et des règlements est notre priorité absolue. Notre réputation nous tient particulièrement à cœur et chacun y contribue. En observant le Code de conduite, nous nous engageons ensemble en faveur d'un hockey sur glace sain, empreint de respect et couronné de succès.

DERBY DES PATTES

Le deuxième « derby des pattes » s'est joué le 2 janvier 2019, 12 ans après le premier spectacle en plein air. Les SCL Tigers recevaient le SC Bern au Stade de Suisse à Berne. Les Ours se sont imposés 4:1 face aux Tigres.

NATIONAL LEAGUE

STATISTIQUES

BUTS

SAISON RÉGULIÈRE	PLAY-OFFS / PLAY-OUT	TOTAL SAISON
1'626	203	1'829

MINUTES DE PÉNALITÉ

SAISON RÉGULIÈRE	PLAY-OFFS / PLAY-OUT	TOTAL SAISON
7'178	1'014	8'192

SPECTATEURS

TAUX D'AFFLUENCE	SAISON RÉGULIÈRE	PLAY-OFFS	TAUX D'AFFLUENCE
89,39%	6'949	9'289	98.76%

POSTFINANCE TOP SCORER

SAISON RÉGULIÈRE	PLAY-OFFS
DOMINIK KUBALIK	LINO MARTSCHINI

SWISS LEAGUE

SC LANGENTHAL

CHAMPION SUISSE 2018/19

STATISTIQUES

BUTS

SAISON RÉGULIÈRE	PLAY-OFFS / PLAY-OUT	TOTAL SAISON
1'426	184	1'610

MINUTES DE PÉNALITÉ

SAISON RÉGULIÈRE	PLAY-OFFS / PLAY-OUT	TOTAL SAISON
6'049	1'028	7'077

SPECTATEURS

TAUX D'AFFLUENCE	SAISON RÉGULIÈRE	PLAY-OFFS	TAUX D'AFFLUENCE
44.76%	1'845	3'213	69.33%

POSTFINANCE TOP SCORER

SAISON RÉGULIÈRE	PLAY-OFFS
PHILIP-MICHAËL DEVOS	PASCAL PELLETIER

SWISS ICE HOCKEY CUP

FINALISSIMA

La Finalissima à Scuol (GR) a été une véritable fête du hockey sur glace sur deux journées, d'une part grâce à la grande qualité de jeu proposée aux spectateurs par les meilleurs éléments de la relève et, d'autre part, grâce à l'excellente organisation assurée par le « Club da Hockey Engiadina » local. Les équipes de la relève de Genève Futur Hockey (Juniors Elite) et du EV Zug (Novices Elite) ont décroché le titre de Champion suisse dans leur catégorie respective devant un public comblé.

MY SPORTS LEAGUE

STATISTIQUES

BUTS

SAISON RÉGULIÈRE	PLAY-OFFS / PLAY-OUT	TOTAL SAISON
1'231	190	1'421

MINUTES DE PÉNALITÉ

SAISON RÉGULIÈRE	PLAY-OFFS / PLAY-OUT	TOTAL SAISON
5'011	921	5'932

SPECTATEURS

SAISON RÉGULIÈRE*	PLAY-OFFS*
468	1'619

SÉRIE FINALE DES PLAY-OFFS*
4'004

*Moyenne par match

FOCUS ON THE NEXT STEP

Les vestiaires de l'équipe nationale suisse lors des Mondiaux 2019 à Bratislava, en Slovaquie. Le head coach Patrick Fischer et le manager de l'équipe Ricardo Schödler ont créé le concept réunissant les devises de l'équipe, tandis que les responsables matériel ont pris en charge la réalisation, réservant ainsi une belle surprise aux joueurs lors de leur arrivée à Bratislava.

ÉQUIPES NATIONALES

HOMMES A

IIHF WORLD RANKING

1	Canada
2	Russie
3	Finlande
4	Suède
5	République tchèque
6	USA
7	Allemagne
8	Suisse
9	Slovaquie
10	Lettonie

IIHF WM SLOVAKIA

1	Finlande
2	Canada
3	Russie
4	République tchèque
5	Suède
6	Allemagne
7	USA
8	Suisse
9	Slovaquie
10	Lettonie

IIHF WORLD RANKING

1	USA
2	Canada
3	Finlande
4	Russie
5	Suisse
6	Japon
7	Suède
8	République tchèque
9	Allemagne
10	France

IIHF WM FINLAND

1	USA
2	Finlande
3	Canada
4	Russie
5	Suisse
6	République tchèque
7	Allemagne
8	Japon
9	Suède
10	France

FEMMES A

HOMMES

FINAL RANKING IIHF U20 WORLD CHAMPIONSHIP

1	Finlande
2	USA
3	Russie
4	Suisse
5	Suède
6	Canada
7	République tchèque
8	Slovaquie
9	Kazakhstan
10	Danemark

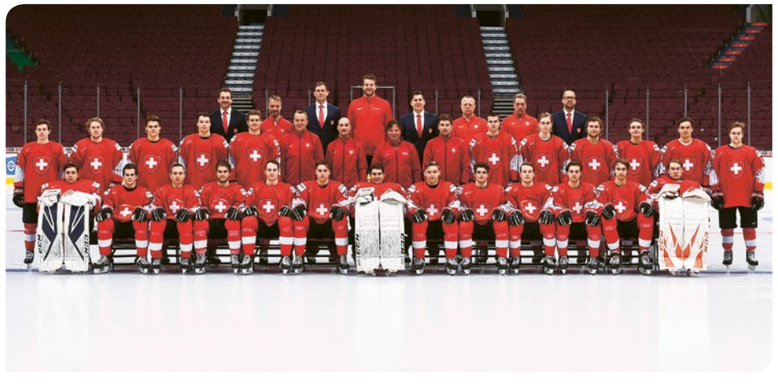

FINAL RANKING IIHF U18 WORLD CHAMPIONSHIP

1	Suède
2	Russie
3	USA
4	Canada
5	Belarus
6	République tchèque
7	Finlande
8	Lettonie
9	Suisse
10	Slovaquie

FEMMES

FINAL RANKING IIHF U18 WORLD CHAMPIONSHIP

1	Canada
2	USA
3	Finlande
4	Russie
5	Suède
6	Suisse
7	République tchèque
8	Japon

STAFF DE COACHING

Équipes nationales 2018/19

ÉQUIPE NATIONALE A MESSIEURS

Patrick Fischer
Head Coach

Tommy Albelin
Assistant Coach

Christian Wohlwend
Assistant Coach

Peter Mettler
Goalie Coach

Benoit Pont
Video Coach

Sam Böhringer
Off-Ice Coach

ÉQUIPE NATIONALE A DAMES

Daniela Diaz
Head Coach

Colin Muller
Assistant Coach

Melanie Häfliger
Assistant Coach

Simon Theiler
Goalie Coach

Michael Fischer
Video Coach

Tatjana Diener
Off-Ice Coach

ÉQUIPE NATIONALE U20

Christian Wohlwend
Head Coach

Tommy Albelin
Assistant Coach

Paul Di Pietro
Assistant Coach

ÉQUIPE NATIONALE U18

Thierry Paterlini
Head Coach

Reto von Arx
Assistant Coach

Samuel Balmer
Assistant Coach

ÉQUIPE NATIONALE U17

Martin Höhener
Head Coach

Dario Kostovic
Assistant Coach

ÉQUIPE NATIONALE U16

Thomi Derungs
Head Coach

François Bernheim
Assistant Coach

Patrick Schöb
Assistant Coach

ÉQUIPE NATIONALE U18 FÉMININE

Steve Huard
Head Coach

Florence Schelling
Assistant Coach

U16 / U14 FÉMININE

Tatjana Diener
Head Coach

« NOUS METTONS TOUT EN ŒUVRE POUR SAISIR AU MIEUX CETTE OPPORTUNITÉ »

Après quatre ans et demi au poste de Director National Teams, Raeto Raffainer a quitté Swiss Ice Hockey en été 2019 pour rejoindre Davos. Lars Weibel prend sa succession. L'ancien gardien professionnel explique la façon dont il aborde cette tâche et l'importance que revêt pour lui le Championnat du Monde à domicile en mai 2020.

Lars Weibel, avant de reprendre le poste de Director National Teams chez Swiss Ice Hockey, vous étiez en charge de la Hockey Academy au sein du EV Zug. Existe-il des similitudes entre ces rôles ?
Tout à fait. Les valeurs avec lesquelles je travaillais à Zoug sont également centrales pour les équipes nationales suisses : continuité, durabilité, « swissness ». Ce sont des valeurs auxquelles j'adhère entièrement. Il a donc été aisé de souscrire immédiatement à la stratégie existante des équipes nationales. Je me réjouis de poursuivre sur la voie empruntée et de la marquer de mon empreinte.

De quelle façon entendez-vous poser votre sceau sur les équipes nationales ?
Je tiens tout d'abord à souligner qu'avec son équipe, Raeto Raffainer a fourni un travail précieux et d'excellente qualité. Je souhaite poursuivre ce travail, tout en m'appuyant sur mes propres expériences et mon réseau. Chaque jour, je ferai ce que je considère être le mieux pour le hockey sur glace suisse.

Vous entamez votre première saison avec le Championnat du Monde à domicile en ligne de mire. Ressentez-vous une pression supplémentaire ?
Tous les regards sont braqués sur nous cette année, nous en sommes tous conscients. Je considère la pression comme quelque chose de positif. Nous avons l'occasion de montrer le meilleur de nous-mêmes devant notre public et de démontrer ce dont nous sommes capables. Nous tous, des joueurs au staff en passant par le Secrétariat, mettons tout en œuvre pour saisir au mieux cette opportunité. Nous espérons bien entendu que la Suisse entière nous soutiendra et nous encouragera le printemps prochain.

NO REFS
NO GAME

ARBITRES SUISSES SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

Roman Kaderli

2019 IIHF ICE HOCKEY WORLD CHAMPIONSHIP

Michael Tscherrig

David Obwegeser

2019 IIHF ICE HOCKEY U18 WORLD CHAMPIONSHIP

Marc Wiegand

2019 IIHF ICE HOCKEY WORLD CHAMPIONSHIP
DIVISION I GROUP A

Anna Wiegand

Magali Anex

2019 IIHF ICE HOCKEY WOMEN'S WORLD CHAMPIONSHIP

Balazs Kovacs

2019 WORLD JUNIOR ICE HOCKEY CHAMPIONSHIP

REGIO LEAGUE

RÉGION SUISSE ORIENTALE

Harry-Louis Beringer – Président régional

La 1re ligue suprarégionale a connu un début très réussi. En cours de saison, nous avons constaté à plusieurs reprises que différents règlements n'étaient pas respectés ou faisaient l'objet d'interprétations divergentes. Ce sujet sera traité en priorité durant la saison prochaine. C'est avec une certaine tristesse que nous avons reçu la lettre de démission du responsable des arbitres Marco Eichenberger. Nous tenons d'ores et déjà à le remercier pour l'excellent travail effectué au sein de l'organe régional.

De plus en plus, la 2e ligue devient une ligue passionnante et pleine de suspense proposant des matchs de haut niveau, comme en témoigne le gain du titre de Champion suisse de 2e ligue du EHC Dürnten Vikings ! Les défis qui sont apparus ont été relevés de manière ciblée et efficace avec les responsables des équipes. Le Championnat de 3e ligue s'est une nouvelle fois déroulé positivement et sans accros et le tour final a été un plein succès.

Durant la saison écoulée, nous avons à nouveau été confrontés au problème de la pénurie d'arbitres. Certains juges de ligne de 1re ligue ont aligné 65 matchs, voire plus, ce qui est trop pour un amateur exerçant une activité professionnelle. Une amélioration semble toutefois en vue : L'OffCom entreprend des efforts considérables au niveau du recrutement de nouveaux arbitres, ce qui, nous l'espérons, permettra de corriger la situation. Nous devrons néanmoins serrer les dents durant une année encore. Chez nos collègues féminines, par contre, la situation est plus réjouissante. Suite à des engagements réguliers chez les Novices Elite et les Juniors Elite B, Anina Egli a pu être alignée en 1re ligue pour la première fois en février, tandis que Melissa Boverio, âgée de 19 ans seulement, a été régulièrement engagée chez les Novices Elite.

CLASSEMENTS FINAUX

2e ligue	Champion suisse / régional	**EHC Dürnten Vikings**
	Vainqueur de groupe	**EHC Bassersdorf**
	Vainqueur de groupe	**GDT Bellinzona**
3e ligue	Champion régional / équipe promue	**EHC Eisbären St. Gallen**
	Vainqueur de groupe	**HC Ascona**
	Vainqueur de groupe	**HC Zernez**
	Vainqueur de groupe	**EHC Bülach**
4e ligue	Champion régional / équipe promue	**EHC Flims**
	Vainqueur de groupe	**HC Vallemaggia**
	Vainqueur de groupe	**KSC Küssnacht am Rigi II**
	Vainqueur de groupe	**SC Rheintal**
	Vainqueur de groupe	**EC Wil**

RÉGION SUISSE ROMANDE

Philippe Raboud – Président régional

La MySports League a vécu sa deuxième saison. Ce championnat trouve sa place plus rapidement que prévu, grâce à la qualité de jeu et au niveau technique proposés. Le Star Forward a été relégué en 1re ligue, tandis que le HC Sierre a pu fêter sa promotion en Swiss League. La série pour la promotion opposant le HC Sierre au HC Valais Chablais a répondu à toutes les attentes et offert aux spectateurs un scénario hitchcockien, avec un cinquième match décisif se jouant aux tirs aux but.

Nous avons connu une autre nouveauté avec l'introduction d'une 1re ligue suprarégionale composée des groupes Est et Ouest. Les clubs romands sont représentés au sein du groupe Ouest. Ce changement a fait l'objet de critiques, de doutes et de questionnements. Les clubs ont exprimé une certaine appréhension à l'idée de devoir affronter des clubs d'autres régions et effectuer des déplacements plus longs. Ces craintes se sont avérées infondées. Au terme de la saison, la plupart des clubs de 1re ligue des deux groupes tirent un bilan positif de leur championnat, dont le développement dépendra du nombre d'équipes participantes.

Les autres championnats des ligues actives de la 2e à la 4e ligue se sont globalement bien déroulés. Le titre de Champion suisse a été décerné pour la première fois en 2e ligue. Félicitations à Star Chaux-de-Fonds pour sa participation à cette finale. Au niveau de la relève, les championnats ont également connu un déroulement satisfaisant, avec peu de problèmes malgré le nombre de matchs joués.

Le hockey sur glace poursuit son développement en Suisse romande, grâce à l'excellent travail fourni pour toutes les parties prenantes. En conclusion, je tiens à remercier tous les joueurs, entraîneurs, arbitres, fonctionnaires des clubs et de la Fédération et les autres parties prenantes pour leur contribution au bon déroulement de la saison écoulée.

CLASSEMENTS FINAUX

2e ligue	Champion régional	**HC Star Chaux-de-Fonds**
	Vainqueur de groupe	**HC Tramelan**
	Vainqueur de groupe	**HC Monthey-Chablais**
3e ligue	Vainqueur de groupe	**HC Corgémont**
	Vainqueur de groupe / Champion régional	**EHC Bösingen-SenSee**
	Vainqueur de groupe	**CP de Meyrin**
	Vainqueur de groupe	**HCV Nendaz**
4e ligue	Champion régional	**HC Gurmels**

RÉGION SUISSE CENTRALE

Markus Andres – Président régional

CLASSEMENTS FINAUX

2e ligue	Champion régional	**SC Freimettigen**
	Vainqueur de groupe	**SC Bönigen**
	Vainqueur de groupe	**EHC Zunzgen-Sissach**
3e ligue	Vainqueur de groupe / équipe promue	**SC Ursellen**
	Vainqueur de groupe	**Argovia Stars**
	Vainqueur de groupe	**EHC Bucheggberg**
	Vainqueur de groupe	**EHC Längenbühl**
4e ligue	Vainqueur de groupe / équipe promue	**EHC Zuchwil-Regio**
	Vainqueur de groupe / équipe promue	**EHC Lenk-Zweisimmen**
	Vainqueur de groupe	**EHC Zunzgen-Sissach**
	Vainqueur de groupe	**EHC Rot-Blau Bern-Bümpliz**

Nous avons une nouvelle fois vécu une saison très intense et passionnante. C'est avec beaucoup d'impatience que j'ai attendu de voir l'effet qu'aurait sur les clubs de Suisse centrale la décision de ne jouer le championnat de 1re ligue qu'avec deux régions à l'avenir. La transition a réussi avec brio et, avec son titre de Champion suisse de 1re ligue et sa promotion en MySports League, le SC Lyss a couronné cette saison de la plus belle des manières. Après de nombreuses années au poste de Juge unique, Patrick Lafranchi quittera ses fonctions de Juge unique Suisse centrale et le hockey sur glace suisse. Sa nouvelle fonction de juge auprès du TAS ne lui permet pas de conserver son poste de Juge unique Suisse centrale, étant donné que des exigences plus strictes en matière d'indépendance sont en vigueur depuis mai 2019. Au nom de Swiss Ice Hockey et de tous les clubs de la région Suisse centrale, je tiens à remercier cordialement Patrick Lafranchi et lui adresse notre grande reconnaissance pour son engagement exemplaire en faveur de notre région et de la SIHF.

1RE LIGUE SUPRARÉGIONALE

Vainqueur du groupe Ouest / Champion suisse : **SC Lyss**

Vainqueur du groupe Est / Vice-champion suisse : **EHC Arosa**

SPORT FÉMININ

Laure Aeschimann – Présidente du Sport féminin

Le hockey sur glace féminin connaît une progression soutenue. L'augmentation du nombre de joueuses et d'équipes licenciées est particulièrement réjouissante. Le nouveau championnat de SWHL C s'est déroulé pour la toute première fois cette année. Trois équipes se sont battues en play-offs pour une promotion en SWHL B et c'est finalement l'équipe féminine de Rapperswil qui a décroché son billet. Au sein de la nouvelle ligue inférieure, la SWHL D, les matchs ont été équilibrés et passionnants dans les trois régions. La SWHL C comptera en outre deux équipes de plus en vue de la saison 2019/20, en raison de l'augmentation des inscriptions pour la SWHL D.

Le championnat de première division féminine, la SWHL A, aura rarement été aussi passionnant ces dernières années. Les Ladies Lugano ont hérité du titre de Championnes suisses des ZSC Lions, qui ont dû se contenter de la médaille d'argent. Neuchâtel s'est imposé face à Reinach dans la petite finale, décrochant ainsi le bronze. Championnes de SWHL B, les Brandis Juniors Ladies n'ont pas pu prendre le meilleur sur Bomo Thun pour la promotion en SWHL A. Ainsi, les mêmes six équipes se maintiennent en première division, qui sera renommée « Women's League » à partir de la saison 2019/20.

Les matchs de la Women's Hockey Cup ont réservé quelques surprises, certaines équipes de ligues inférieures parvenant à s'imposer face aux clubs de divisions supérieures. Les ZSC Lions ont remporté la Coupe à l'issue d'un match fantastique contre les Lugano Ladies lors du tournoi final à La Chaux-de-Fonds.

Au niveau de la promotion de la relève, le projet « Girls Teams » a vécu sa troisième édition déjà. Le demande est immense de la part des jeunes filles. Un total de 24 événements ont été mis en place, permettant à des équipes de filles composées en fonction de critères régionaux de participer à des tournois Bambini (U9) ou Piccolo (U11). Ces matchs ont réuni près de 350 jeunes joueuses de toutes les régions du pays. Trois joueuses des « Girls Teams » de la première heure (2016) ont d'ailleurs récemment participé aux Championnats d'Europe avec l'équipe nationale U16.

Lugano Ladies

CLASSEMENTS FINAUX

SWHL A	Championnes suisses	**Lugano Ladies**
SWHL B	Championnes suisses	**Brandis Juniors Ladies**
SWHL C	Championnes suisses Équipe promue	**HC Wisle Ladies** **Rapperswil-Jona Lakers**
SWHL D	Championnes suisses / Équipe promue	**HC Ambrì-Piotta Girls**

UNIVERSIADE D'HIVER : UNE PREMIÈRE POUR LA SUISSE

Paolo Angeloni
Director Regio League

« À Krasnoïarsk, la Suisse a participé au tournoi de hockey sur glace de l'Universiade pour la première fois depuis 49 ans. Grande nouveauté pour la Suisse, le pays y était représenté non seulement par une équipe masculine, mais également par une sélection féminine. »

Composer deux équipes n'a pas été chose aisée, l'Universiade se tenant en mars cette année, soit en même temps que le début des play-offs dans nos championnats nationaux. L'objectif de la participation était de se familiariser avec ce tournoi et de faire des expériences en vue de l'Universiade d'hiver qui se tiendra en janvier 2021 en Suisse centrale.

Nous avons donc concentré la recherche de joueurs sur les ligues amateurs et de la relève. Suite à une journée de sélection et après avoir assisté à plusieurs matchs de championnat, Manuele Celio et son staff ont fait leur choix et constitué leur collectif, composé majoritairement de joueurs issus de la MySports League et de la 1re ligue. En ce qui concerne l'équipe féminine, nous n'avons pu sélectionner le nombre maximal de joueuses en raison de la pénurie de candidates, mais le groupe était suffisant pour permettre la participation au tournoi. Titulaires dans les ligues inférieures, la grande majorité des joueuses étaient totalement inexpérimentées à l'échelon international. Avec des joueurs évoluant dans des ligues professionnelles réputées comme la KHL ou ayant été draftés par des clubs de NHL, le niveau des deux compétitions était extrêmement élevé. Cela a permis à nos joueurs de se confronter à une qualité de jeu bien supérieure que celle qu'il connaissent en Suisse avec leurs clubs. Durant deux semaines, notre équipe masculine a baigné dans une autre dimension du hockey sur glace, bien plus professionnelle. L'équipe s'est bien battue, réalisant des

succès non négligeables. Elle a pris le meilleur sur la Suède et la Grande-Bretagne, mais s'est inclinée face à la Lettonie, au Canada et au Kazakhstan, terminant le tournoi au 8e rang, avec un diplôme à la clé. L'équipe féminine a connu une entrée en matière des plus difficiles contre la Russie, qui avait convoqué toute son équipe A. Si la sélection suisse n'a pas remporté la moindre partie, son niveau de jeu s'est néanmoins amélioré match après match. Malgré leurs défaites contre les USA, le Japon, la Chine et le Canada, l'esprit d'équipe et la combativité des Suissesses leur ont valu non seulement un diplôme, mais également le titre d'« équipe des cœurs ».

Un grand merci à tous les coaches, à tout le staff ainsi qu'aux joueuses et aux joueurs pour leur engagement, les bons résultats et les émotions. Je tiens également à remercier tout particulièrement toute l'organisation de la Swiss University Sports Foundation. En 2021, nous comptons aligner deux équipes concurrentielles.

LE COURONNEMENT...

... d'une saison des plus captivantes : les Swiss Ice Hockey Awards 2019. Près de 400 invités étaient présents au Kursaal de Berne pour savourer une soirée divertissante, qui a fait la part belle à la saison écoulée. Le grand gagnant de la remise des prix a été le SC Bern. Pas moins de trois joueurs du Champion suisse en titre ont en effet été récompensés par un Award. Un invité surprise a en outre fait sa grande (ré)apparition : Cooly, la mascotte des Mondiaux 2020 à domicile, s'est mêlé aux convives pour leur ouvrir l'appétit en vue de la saison historique à venir...

SWISS ICE HOCKEY AWARDS 2019

YOUNGSTER OF THE YEAR

JANIS JÉRÔME MOSER

HC BIENNE

GOALTENDER OF THE YEAR

LEONARDO GENONI

SC BERN

MVP PLAY-OFFS

SIMON MOSER

SC BERN

HOCKEY AWARD

TIMO MEIER

SAN JOSE SHARKS

AND THE WINNER IS...

SWISS ICE HOCKEY AWARDS 2019

WOMAN OF THE YEAR

ALINA MÜLLER

NORTHEASTERN UNIVERSITY

MVP REGULAR SEASON

DOMINIK KUBALIK

HC AMBRÌ-PIOTTA

Représenté par Paolo Duca, Directeur sportif du HC Ambrì-Piotta

MOST POPULAR PLAYER

TRISTAN SCHERWEY

SC BERN

107

Andres Ambühl a franchi la barre des 100 matchs en CM en 2019 en Slovaquie. Il compte désormais 107 matchs en Championnats du monde.

7

ORGANISATION JURIDIQUE ET SÉCURITÉ

COMMISSION DE SURVEILLANCE DES ORGANES JURIDICTIONNELS

András Gurovits
Président

La Commission de surveillance des organes juridictionnels s'est réunie dans une nouvelle composition lors de la saison 2018/19. Eva Gut, András Gurovits et Andreas Blank avaient été proposés par la SIHF en tant que nouveaux membres de la CSOJ et élus lors de l'AG du 3 septembre 2018. Lors de sa séance de début novembre 2019, la CSOJ s'est constituée elle–même, conformément aux Statuts, et a désigné András Gurovits comme Président. Les nouveaux membres de la CSOJ sont reconnaissants de la confiance qui leur est accordée et rempliront leurs tâches avec joie, dynamisme et la diligence requise.

Les premiers mois ont permis aux nouveaux membres de se familiariser avec la CSOJ et de faire la connaissance de tous les membres des organes juridictionnels de la SIHF. Réunissant tous les organes juridictionnels de la SIHF, la séance d'automne du 30 novembre 2018 et la séance de printemps du 25 juin 2019 ont été très utiles à cet égard. Elles ont également servi à l'échange d'expériences entre les organes juridictionnels et au partage d'informations avec la CSOJ. Les échanges réguliers entre tous les acteurs impliqués dans l'organisation juridique permettant des discussions plus approfondies et contribuant à la mise en œuvre d'une pratique uniforme, la CSOJ considère, dans sa nouvelle composition également, que ces séances sont très pertinentes et utiles.

La CSOJ a vécu une saison plutôt sereine. Aucun cas n'a été porté à la CSOJ et la Commission n'a eu aucune raison d'intervenir activement. Ce constat est très réjouissant et démontre que la priorité a été mise sur le sport, soit sur l'essence même de la SIHF et des clubs.

En ce qui concerne les cas traités par les différents organes juridictionnels, la CSOJ renvoie aux rapports annuels de ces mêmes organes. La CSOJ tient à remercier cordialement tous les organes juridictionnels pour leur excellent travail, effectué de manière bénévole. La Commission exprime sa reconnaissance toute particulière à Oliver Krüger, Patrick Lafranchi et Olivier Burdet, qui ont mis un terme à leurs mandats à la fin de la saison. La CSOJ a pris officiellement congé d'Oliver, de Patrick et d'Olivier lors de la séance de printemps.

TRIBUNAL DU SPORT DE LA FÉDÉRATION

Dr. Beat G. Koenig
Président

Seules dix appels ayant dû être traités durant la saison 2017/18, l'exercice sous revue a connu un retour à la « normale » pour le Tribunal du Sport de la Fédération (TSF), avec vingt cas ayant fait l'objet d'un examen. De plus, cinq cas ont pu être réglés de manière informelle et sans frais par le Président.

Un tiers des cas environ provient du domaine Sport d'élite. Toutes les sept décisions contestées des Juges uniques Sport d'élite ont été confirmées. Il convient de noter qu'aucun appel n'a été déposé durant les play-offs dans le Sport d'élite.

Treize cas ont fait l'objet d'un examen dans le Sport Espoir et Amateur. Le nombre de neuf décisions annulées totalement ou partiellement donne une image trompeuse de l'excellente qualité des décisions prises par les Juges uniques. Dans plusieurs de ces cas, les appelants se sont exprimés et/ou ont apporté de nouvelles preuves au dossier, par exemple des vidéos, dans la cadre de la procédure d'appel seulement. Dans certains cas, un examen plus approfondi de la part du TSF a entraîné l'annulation (partielle) de la décision du Juge unique. De tels examens ne peuvent pas toujours être attendus de la part des Juges uniques, qui doivent prendre des décisions rapidement et dans l'urgence. La statistique ci-après doit donc être relativisée en tenant compte de ces éléments.

Rétrospective sur la saison passée

Lors de l'exercice sous revue, les cas traités par le TSF ont été marqués par deux problématiques : d'une part les contacts physiques entre joueurs et arbitres et, d'autre part, les évaluations des arbitres, notamment en ce qui concerne l'identification de participants à des bagarres. Dans de tels cas, il est particulièrement difficile pour les organes juridictionnels d'évaluer les faits en l'absence d'images vidéo. Il s'agit alors de situations de « parole contre parole ». À cet égard, le TSF a retenu ce qui suit dans l'un de ses jugements : « D'une part, les déclarations des arbitres doivent en principe être considérées comme étant prépondérantes et crédibles, étant donné que les arbitres n'ont, en règle générale, aucun intérêt personnel quant au résultat de la procédure. Bien entendu, cela peut être différent dans certains cas particuliers. D'autre part, il convient d'apprécier sans préjugé les déclarations de joueurs sanctionnés et de leurs coéquipiers, même s'ils pourraient poursuivre leurs propres intérêts ou ceux du joueur sanctionné. Toutes les circonstances du cas d'espèce doivent être prises en compte et appréciées, notamment en situation de parole contre parole ». Dans certains cas, le joueur concerné a été acquitté ou a vu sa sanction réduite en application du principe « in dubio pro reo » (le doute profitant à l'accusé). Bien entendu, la crédibilité des déclarations de l'arbitre ont été considérées prépondérantes par rapport à celles du joueur sanctionné dans le cadre de plusieurs autres jugements.

Il convient de revenir ici sur deux cas particulièrement remarquables. Le premier concernait une erreur de chronométrage, qui a entraîné l'admission du protêt déposé en cours de rencontre. L'équipe recevante avait marqué l'égalisation durant le dernier tiers-temps, avec le coup de sirène. L'équipe adverse avait alors déposé un protêt en cours de rencontre, faisant valoir que l'horloge du match indiquait déjà 00:00 et que la sirène n'avait retenti que 1,5 à 2 secondes après la fin officielle de la partie. Les images vidéo

	SPORT D'ÉLITE			SPORT ESPOIR ET AMATEUR			TOTAL
	NL	SL	Elite	OS	ZS	WS	
Nombre de procédures	5	1	1	9	1	3	20
Dont en play-offs/play-out	0	0	0	2	0	0	2
Fautes	3	1	1	2	0	2	9
Agressions contre des arbitres	1	0	0	2	0	0	3
Protêt en cours de rencontre	0	0	0	1	0	0	1
Ordre et sécurité	1	0	0	0	0	0	1
Autres	0	0	0	4	1	1	6
Confirmées	5	1	0	2	0	1	9
(Partiellement) annulées	0	0	1	6	1	2	10
Retrait	0	0	0	1	0	0	1
En suspens	0	0	0	0	0	0	0

ont permis de constater que le but égalisateur avait en effet été inscrit environ 1,5 secondes après la fin du temps réglementaire et que l'horloge du match/le moment du coup de sirène était mal réglé. Par conséquent, le protêt déposé en cours de rencontre a été admis par le Juge unique et le but annulé. Le TSF a confirmé cette décision.

Le deuxième cas portait sur un incident largement relayé par la presse locale. Un joueur de l'équipe invitée aurait porté deux coups de poing à la mâchoire inférieure d'un junior de 14 ans devant la porte des vestiaires. Le joueur a déclaré avoir uniquement bousculé le junior. Les organes juridictionnels ont donc dû déterminer le déroulement des faits, l'intensité du contact et la crédibilité des déclarations des joueurs impliqués ainsi que celles des témoins. Sur la base de la pondération des preuves, le TSF a considéré que l'acte du joueur constituait un voie de fait d'une certaine intensité. Il n'a toutefois pas pu être établi si les troubles dont souffrait le junior (contusion à la mâchoire inférieure et maux de tête avec nausées) étaient la conséquence directe des coups ou de la chute ainsi provoquée. Le TSF a diminué la sanction du joueur de MySports League, la faisant passer de près de neuf mois et demi de suspension à sept matchs de suspension.

Généralités

Comme lors des années précédentes, la collaboration entre les membres du TSF et les Juges uniques, le Secrétariat et les représentants de la SIHF a été excellente. Je tiens à remercier non seulement les Juges uniques et le Secrétariat pour leur travail remarquable, mais également mes collègues au sein du TSF.

NATIONAL LEAGUE

Oliver Krüger / Karl Knopf – Juges uniques Safety
Stefan Müller – Juge unique Procédures tarifaires
Reto Annen – Juge unique Security

Le nouveau système avec deux Juges uniques supplémentaires (Security et Procédures tarifaires) a été introduit au début de la saison 2017/18. Si, initiallement, ce changement avait requis un temps et des efforts d'adaptation considérables, il a finalement permis de décharger significativement les acteurs impliqués. Durant la saison 2018/19, nous avons donc pu nous appuyer sur les expériences ainsi acquises. Les quatre Juges uniques forment une équipe bien rodée. La collaboration a été excellente et la question de la délimitation des compétences ne s'est plus posée.

Procédures tarifaires

Comme la saison précédente, le Juge unique Procédures tarifaires a été en charge des procédures tarifaires relevant des domaines « Security » (infractions contre le Règlement pour l'ordre et la sécurité, comme les cas d'utilisation d'engins pyrotechniques, les jets d'objets, etc.) et « Safety » (pénalités de méconduite pour le match, pour autant qu'elles n'aient pas entraîné de suspensions). Il a en outre traité les cas de plongeon/exagération. Près de 240 procédures ont ainsi été traitées durant la saison 2018/19, dont 170 concernaient des incidents survenus sur la glace et 70 des incidents survenus hors glace. Le nombre de cas est donc comparable à la saison précédente. Le mois de janvier a été particulièrement chargé, avec un total de 47 procédures. À noter que nous comptons à nouveau 18 cas de plongeon/exagération, dont 15 ont abouti à une sanction. La plupart des décisions prises en procédure tarifaire ont été acceptées. Des oppositions ont été formulées contre trois décisions prises en procédure tarifaire de type I. Ces oppositions concernaient des décisions prises dans des cas de plongeon/exagération. Deux d'entre elles ont été admises. Deux décisions ont été contestées en procédure tarifaire de type II (pénalités de méconduite pour le match). Quatre de ces oppositions ont été admises.

Safety

Dans le domaine Safety, il était connu avant le début de la saison déjà qu'Oliver Krüger prendrait sa retraite à la fin de la saison, que Karl Knopf allait probablement lui succéder et que Reto Annen deviendrait le nouveau suppléant. Durant la saison 2018/19, l'une des priorités a donc été l'initiation de Karl Knopf en tant que Juge unique. Celle-ci s'est parfaitement déroulée et le Juge unique Oliver Krüger peut donc transmettre ses fonctions à son successeur en toute bonne conscience.

Le nombre de cas traités n'a que légèrement augmenté, passant de 115 à 124. Les cas concernant les juniors sont en hausse, tandis que les cas touchant le domaine du Sport d'élite ont connu une baisse. Le nombre de cas portés devant le Tribunal du Sport de la Fédération a légèrement augmenté, mais la décision du Juge unique n'a été corrigée que dans un seul cas. Comme chaque année, les appels se multiplient principalement en début de saison. Les décisions semblent être mieux acceptées par la suite.

Globalement, l'on constate que la grande majorité des cas ont été transférés sur demande en catégorie II (2 à 4 matchs de suspension). En faisant une distinction avec la catégorie III, cela pourrait refléter une tendance réjouissante, à savoir que les fautes très graves sont véritablement moins fréquentes. Il convient toutefois de jeter un regard critique sur les critères de classification. Dans la pratique, les fautes commises intentionnellement (également en ce concerne une blessure) ne pourront guère être prouvées. La plupart des charges ont été des bodychecks effectués avec un mauvais timing. Un examen de la quotité de la sanction dans de tels cas devra être effectué avant la saison prochaine. Au bas de l'échelle de sanctions, cela a pour conséquence que, en ce qui concerne les charges contre la tête notamment, les cas ne sont pas du tout transférés dans la catégorie supérieure (et sont ainsi évalués au niveau d'une pénalité de méconduite pour le match) et que les cas étant transférés sont la plupart du temps sanctionnés par deux matchs de suspension au minimum. Cette tendance devra faire l'objet d'un examen approfondi.

De nombreuses charges dangereuses à proximité de la bande ont été constatées au niveau juniors notamment. Il conviendra de porter une attention particulière à ces fautes durant les saisons à venir. Il n'est pas toujours aisé de différencier et d'établir une quotité de sanction en ce qui concerne les charges contre la bande. La pratique en vigueur doit être revue.

Une affaire particulière convient d'être signalée. Le cas concernait un joueur s'étant très gravement blessé suite à une faute. Le match avait été interrompu et le blessé héliporté à l'hôpital par la Rega. Les Juges uniques ont pris plus de temps que d'ordinaire pour évaluer le cas, notamment afin de tenir compte d'un éventuel recours au pénal et au civil, et ce, également en ce qui concerne la formulation de la décision. Les Juges uniques ont finalement conclu qu'il convenait de classer la procédure. Le club concerné a accepté cette décision.

Oliver Krüger prend sa retraite après 15 ans passés au service de Swiss Ice Hockey dans plusieurs fonctions (Juge unique Safety suppléant, Juge unique en matière de changements de club et Juge unique Safety depuis trois ans). Il tient à remercier celles et ceux qui ont travaillé avec lui de manière constructive et souhaite le meilleur à ses successeurs !

Swiss Ice Hockey adresse ses plus vifs remerciements à Oliver Krüger pour les services précieux rendus durant près de quinze ans à l'organisation juridique du hockey sur glace suisse.

Security

Cinq procédures ordinaires ont été traitées dans le domaine Security. La saison écoulée est ainsi comparable à la saison précédente. Ces procédures ont toutes concerné des infractions relatives à l'utilisation d'engins pyrotechniques. À cet égard, il convient de signaler un cas particulier qui a concerné le Lausanne HC. Au lieu de se rendre au match de la première équipe, les fans du LHC avaient assisté à la rencontre des juniors Elite A. En l'absence presque complète de personnel de sécurité, les supporters ont allumé des pétards. Ce comportement a été sanctionné selon le barème applicable pour un match de la première équipe. Le Lausanne HC a porté la décision devant le Tribunal du Sport de la Fédération. L'appel ayant été déposé tardivement, le TSF n'est pas entré en matière.

Les autres procédures ont concerné des cas disciplinaires relatifs à des comportements antisportifs manifestés par des joueurs pendant ou après un match (notamment des insultes ou des crachats adressés à des adversaires).

Enfin, il convient de mentionner une procédure dans laquelle il s'agissait d'examiner une bagarre entre deux entraîneurs d'équipes juniors. Durant un match de juniors Elite A, les deux entraîneurs en étaient venus aux mains à l'entrée des vestiaires durant la première pause. Les coaches ont été sanctionnés de six, respectivement quatre matchs de suspension. Aucune image vidéo de l'incident n'étant disponible, c'est en grande partie grâce aux arbitres et aux officiels présents sur place que ce jugement a pu être rendu. Les arbitres ont très rapidement fourni un rapport détaillé des événements et des faits, qui a servi de base au jugement.

Changements de club

Aucune procédure n'a été traitée et aucune demande de la part de clubs ou de joueurs n'a été enregistrée durant la saison écoulée.

REGIO LEAGUE

Regio League Suisse orientale

Patrick Bürgi – Juge unique

DÉCISIONS EN PROCÉDURE ORDINAIRE	139
PAR RAPPORT À LA SAISON PRÉCÉDENTE	-5
DÉCISIONS SUR OPPOSITION	11
PAR RAPPORT À LA SAISON PRÉCÉDENTE	+5

Nous constatons avec satisfaction que le nombre de procédures ordinaires a une nouvelle fois baissé la saison passée. Toutefois, des sanctions de plus de cinq matchs de suspension ont malheureusement dû être prononcées dans neuf procédures, dont sept concernaient des incorrections envers les officiels (Règle 116 IIHF). Les deux autres cas concernaient une charge contre la tête (Règle 124 IIHF) et un coup de pied (Règle 151 IIHF).

Même si les décisions du Juge unique sont globalement bien acceptées, le Tribunal du Sport de la Fédération a dû traiter pas moins de neuf décisions de première instance la saison passée. Au final, il est plutôt regrettable qu'une pénalité de match prononcée lors d'un match de seniors aboutisse au dépôt d'une plainte pénale.

La collaboration avec le suppléant du Juge unique Suisse orientale, Oliver Bulaty, a parfaitement fonctionné la saison passée et je lui en suis reconnaissant. Je tiens également à remercier tous les acteurs impliqués, notamment Olivier Burdet et Paolo Angeloni, pour l'excellente et très agréable collaboration.

Regio League Suisse centrale

Patrick Lafranchi – Juge unique

DÉCISIONS EN PROCÉDURE ORDINAIRE	116
PAR RAPPORT À LA SAISON PRÉCÉDENTE	+1
DÉCISIONS SUR OPPOSITION	5
PAR RAPPORT À LA SAISON PRÉCÉDENTE	+5

Grâce à différentes négociations menées avec des clubs qui avaient, dans un premier temps, l'intention de formuler des oppositions contre des amendes prononcées en procédure accélérée ou contre des décisions prises en procédure ordinaire, il a été possible, moyennant des efforts supplémentaires, d'éviter le dépôt d'autres oppositions et de motiver les décisions de manière plus détaillée, et ce, oralement. Nous avons constaté que ces efforts supplémentaires profitaient à toutes les parties, aussi bien en ce qui concerne l'économie de procédure que du point de vue financier. Le volume des mémoires d'opposition (et le nombre de juristes impliqués) semble toutefois encore (trop) important. Cela implique une charge de travail supplémentaire, contre-productive dans la gestion actuelle des procédures. Olivier Burdet a une nouvelle fois apporté une contribution importante au bon déroulement de la saison. Nous tenons à le remercier chaleureusement pour son engagement et son soutien sans faille. Après près de trois décennies au poste de Juge unique, j'ai remis mes fonctions à mon ancien suppléant Pascal Tschan à la fin de la saison. Je remercie toutes les personnes qui m'ont accompagné et soutenu durant mon mandat de Juge unique et de membre de la Chambre de recours en matière de changement de club.

Swiss Ice Hockey adresse ses plus vifs remerciements à Patrick Lafranchi pour les services précieux rendus durant près de trente ans à l'organisation juridique du hockey sur glace suisse.

Regio League Suisse romande

Joel van Vlaenderen – Juge unique

DÉCISIONS EN PROCÉDURE ORDINAIRE	120
PAR RAPPORT À LA SAISON PRÉCÉDENTE	-33
DÉCISIONS SUR PROCÉDURE	9
PAR RAPPORT À LA SAISON PRÉCÉDENTE	+9

Nous avons traité 120 cas en procédure ordinaire durant la saison 2018/19, ce qui représente un recul net par rapport à la saison précédente. Ce chiffre n'est toutefois pas représentatif. Nous avons en effet constaté une augmentation considérable de cas graves ayant entraîné des sanctions relativement lourdes. Nous avons également enregistré une augmentation des procédures liées à des incorrections envers les officiels. En d'autres termes : Si le nombre de cas a diminué, leur gravité a augmenté.

Nous avons également eu à traiter différents cas relatifs à des erreurs administratives. La région Suisse romande a d'ailleurs décidé d'élaborer un aide-mémoire à ce propos. Il a été mis à disposition des clubs dans le but de leur apporter de l'aide en ce qui concerne les premières étapes des processus administratifs et les exigences requises.

Chambre de recours

Roger Lerf

Le Président de la Chambre de recours n'a eu aucun cas à traiter ou à trancher durant la saison 2018/19, ce qui est très réjouissant. Cela s'explique par le fait que, grâce à leur longue expérience en matière d'octroi des autorisations de jouer, les personnes en charge réussissent la plupart du temps à concilier les parties, selon la devise : « mieux vaut un bon compromis qu'une procédure potentiellement coûteuse et au résultat incertain devant la Chambre de recours ».

Procédures tarifaires

Olivier Burdet – Administration of Justice Regio League

AMENDES	532
PAR RAPPORT À LA SAISON PRÉCÉDENTE	-6
AMENDES AUX JOUEURS	484
AMENDES AUX COACHES	17
AMENDES AUX CLUBS	31
SUISSE ORIENTALE	171
SUISSE CENTRALE	196
SUISSE ROMANDE	165

Swiss Ice Hockey adresse ses plus vifs remerciements à Olivier Burdet pour les services précieux rendus durant dix ans à l'organisation juridique du hockey sur glace suisse.

RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION POUR L'ORDRE ET LA SÉCURITÉ

Andreas Leuzinger
Président et Chef de la sécurité

La saison 2018/19 a été réussie du point de vue de la Commission pour l'ordre et la sécurité de Swiss Ice Hockey. Dans la période du 1er juin 2018 au 2 juin 2019, la Plateforme de coordination policière Sport a évalué un total de 708 matchs de National League, de Swiss League, de Coupe suisse et de matchs amicaux. Pour plus de 90% de ces rencontres, aucun événement particulier n'a été enregistré, à l'exception de rares incidents marginaux tels des jets d'objets. Des incidents graves comme le jet d'engins pyrotechniques contre des personnes ont été constatés dans seulement 2% des matchs. Dans la Présentation électronique de la situation sportive suisse (reporting PESSS), établie chaque année par l'Office fédéral de la police (fedpol), il s'agit de chiffres comparativement très réjouissants et notre objectif est de les améliorer encore.

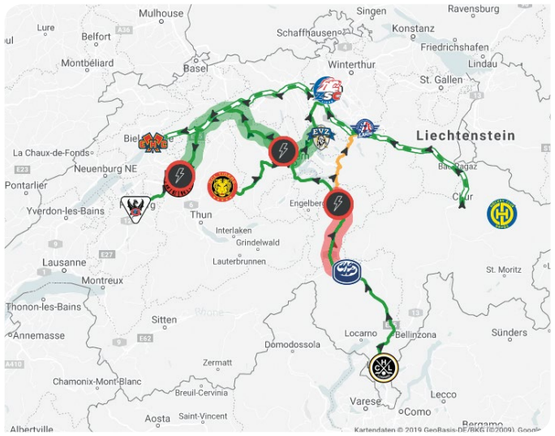

Pour ce faire, nous sommes tributaires de la collaboration avec et entre les responsables de la sécurité et les responsables des supporters des clubs. Cette collaboration a très bien fonctionné la saison passée. Tous les responsables de la sécurité et leurs suppléants ont participé au cours de perfectionnement annuel à Hitzkirch fin août 2018. Un autre atelier s'est tenu avant le début des play-offs. L'objectif de ces cours est de partager les nouveautés avec les responsables de la sécurité des clubs de National League, d'effectuer ensemble des évaluations de la situation et de proposer une plateforme d'échange et de réseautage. La collaboration avec les autorités policières locales, la Plateforme de coordination policière Sport et la Section Hooliganisme de fedpol a très bien fonctionné. Le développement du système Rapport de sécurité s'est poursuivi et le tableau prospectif de situation, avec la présentation graphique des matchs et l'évaluation des risques, a fait ses preuves. Cela permet aux autorités et aux clubs d'agir de manière proactive (voir image).

Les objectifs en matière de sécurité pour la saison à venir sont identiques à ceux de la saison passée. Nous continuerons d'appliquer la stratégie des 3 D (dialoguer, désamorcer, défendre) et pratiquons une politique de tolérance zéro en cas de violence contre des personnes ou des biens (cela comprend également l'utilisation d'engins pyrotechniques).

LA RELÈVE CÉLÈBRE LE HOCKEY SUR GLACE
POSTFINANCE TROPHY

Des cris de joie et des tambours, des encouragements lancés par les coaches et les supporters : Lors du tournoi final de la PostFinance Trophy à St-Imier, l'on avait presque l'impression d'assister à des matchs professionnels… si ce n'est que les joueurs n'avaient que quatre ans ou quelques années de plus. Les familles et les amis des joueurs ont afflué de toutes les régions du pays pour venir soutenir leurs étoiles montantes du hockey.

Coachés par les pros

À l'image des équipes professionnelles, chacune des seize formations finalistes a été conduite en car postal depuis sa commune jusqu'à St-Imier. Indépendamment de leur classement final, ces équipes faisaient d'ores et déjà partie des gagnants, étant donné qu'elles s'étaient qualifiées pour la grande finale de St-Imier en remportant leurs tournois régionaux respectifs. Premier moment fort : À Bienne, des joueurs de National League A comme André Heim du SC Bern, Philippe Furrer du HC Fribourg-Gottéron ou encore Damiano Ciaccio des SCL Tigers ont rejoint les enfants dans les bus. Les professionnels ont coaché et motivé leurs équipes et patiemment répondu aux questions des enfants. L'entraîneur national Patrick Fischer et la coach de l'équipe nationale féminine Daniela Diaz étaient eux-aussi sur place pour assister à la finale de la PostFinance Trophy. « L'immense enthousiasme avec lequel les enfants jouent au hockey sur glace ici devrait servir d'exemple à chacun d'entre nous », a affirmé Patrick Fischer.

Ce tournoi d'écoliers est le fruit d'une coopération entre le sponsor principal PostFinance et Swiss Ice Hockey. « La promotion de la relève du hockey sur glace nous tient particulièrement à cœur », déclare Andrea Fischer de PostFinance. « La PostFinance Trophy incarne les valeurs du hockey sur glace et nous espérons bien entendu que ce tournoi permette à de nombreux enfants de découvrir la joie de jouer au hockey ».

« En 2018/19, Swiss Ice Hockey et son partenaire principal PostFinance ont organisé la PostFinance Trophy pour la douzième fois déjà. Au total, près de 300 équipes et 2'500 joueuses et joueurs ont participé à ce tournoi. »

SWISS ICE HOCKEY DAY

« L'édition 2018 du Swiss Ice Hockey Day, la septième déjà, a joui cette année aussi d'une grande popularité et a permis aux héros de demain et aux stars d'aujourd'hui de passer des moments inoubliables sur plus de 80 sites en Suisse. »

FUN HOCKEY CHAMPIONSHIP

Engagement et plaisir de jouer lors du Fun Hockey Championship à Faido.

IMPACT : RENFORCEMENT DES LIGUES DE LA RELÈVE

Avec le projet IMPACT, Swiss Ice Hockey a apporté des modifications aux structures de la relève pour la saison 2019/20. L'objectif du projet est de renforcer les ligues de la relève et d'en poursuivre le développement de manière ciblée et adaptée aux besoins, en différenciant et en spécialisant les niveaux :

- **Talent-Sport :** Orientation efficace et ciblée vers le sport professionnel
- **Ambition-Sport :** Sport de loisirs de haute qualité, en fonction d'aspects de formation axés sur la performance
- **Animation-Sport :** Offres de hockey sur glace diversifiées répondant à toutes les motivations, sans aspects sélectifs
- **Recrutement :** Renforcement de la base fondamentale par le soutien apporté aux clubs

	TALENT	AMBITION	ANIMATION	
U20-18	U20-ELIT	U20-TOP	U20-A	
U17-16	U17-ELIT	U17-TOP	U17-A	FUN
U15-14	U15-ELIT	U15-TOP	U15-A	FUN
U13-12	U13-ELIT	U13-TOP	U13-A	FUN

	RECRUTEMENT (ENFANTS)		
U11-10	U11-1	U11-2	
U9-	U9-1	U9-2	École de hockey sur glace

« SCOUTING REPORT » L'ÉQUIPE DE SPONSORING

Reto Bürki
Head of Marketing & Sponsoring

GARDIEN

PANASONIC

Rempart solide. Fait le bonheur des oreilles de ses coéquipiers.
Dans l'équipe depuis : 2017/18

CENTRE

POSTFINANCE

Capitaine et Top Scorer. Répond toujours présent lorsqu'on a besoin de lui. Sa grande expérience fait de lui un exemple à suivre pour la relève.
Dans l'équipe depuis : 2001/02

DÉFENSE

TISSOT

Notre défenseur titulaire. Robuste comme du verre saphir et passeur aussi précis qu'un mouvement mécanique.
Dans l'équipe depuis : 1998/99

SWISS

Défenseur de première classe. Excellente accélération sur les premiers mètres et changements volants impeccables.
Dans l'équipe depuis : 2015/16

AILIERS

SPORTTIP

Apporte créativité et efficacité en attaque. Un pari gagnant pour le collectif.
Dans l'équipe depuis : 2017/18

ZURICH

A pris le rôle de meneur de jeu. Assure les arrières et prend un minimum de pénalités grâce à ses bonnes relations avec les arbitres.
Dans l'équipe depuis : 2013/14

STAFF DE COACHING

MYSPORTS

Présent à tous les matchs. Excellentes capacités d'analyse et bon stratège lors des phases de jeu délicates.
Dans l'équipe depuis : 2017/18

SUISSEDIGITAL

Techniquement doué et doté de réseaux dans tout le pays. Beaucoup de flair pour découvrir les talents dans les ligues inférieures aussi.
Dans l'équipe depuis : 2017/18

SSR

Fonctionne parfaitement en duo avec MySports. Indispensable en raison de son expérience de longue date, notamment lors des matchs importants (play-offs/Mondiaux).
Dans l'équipe depuis : 2002/03

SCOUTING

TPC

Un champion lorsqu'il s'agit de sélectionner et préparer les actions de jeu. Grand souci du détail.
Dans l'équipe depuis : 2002/03

ARBITRES

FORD

Devenu indispensable. Apprécié pour son style raffiné et sa très bonne tenue sur la glace.
Dans l'équipe depuis : 2017/18

NOS SPONSORS ET PARTENAIRES

Saison 2018/19

MAIN SPONSOR SWISS ICE HOCKEY

PostFinance

MAIN PARTNER NATIONAL TEAMS + REFEREE PARTNER

ZURICH

OFFICIAL SPONSORS

SWISS · TISSOT SWISS WATCHES SINCE 1853 · Ford

MAIN SPONSOR SWISS LEAGUE AND MYSPORTS LEAGUE

SUISSEDIGITAL

OFFICIAL BROADCASTERS

MY SPORTS · SRG SSR

NATIONAL SUPPORTER

SPORT-TOTO · LOTERIE ROMANDE · SWISSLOS

PARTNERS

CHICCO D'ORO · CHOPFAB · DARTFISH Official Video Analysis Partner · EA SPORTS · EUROBUS
FRETZ · GOODYEAR · götti · Hilton · IKEA
KEYSTONE · EVENT provider.ch · MERKUR DRUCK · Nike · OCHSNER
Panasonic · PERSKINDOL · PROVINS · QUICKLINE · sanitas
schaerer · smtr · SPONSER · SWISS OFFICE CONCEPT · SWISSTANBUL
syntax Übersetzungen · ticketcorner.ch · TRAVELCLUB · valais

RECRUTEMENTS INTENSIFS

Lotti Bucher – Head of Human Resources

Nous avons enregistré quatre départs au sein de la Direction et de la Direction élargie la saison passée. Les postes de CEO, de Director National Teams et de Head of Communications ont dû être repourvus. Très exigeants, les recrutements ont requis beaucoup de temps et constitué l'un des thèmes principaux du département Ressources humaines durant l'exercice écoulé. Le recrutement de la nouvelle Head of Communications, Manuela Hess, a été effectué durant la première moitié de l'exercice. Manuela Hess a été introduite dans ses nouvelles fonctions à partir du mois de décembre. Des solutions idéales ont également été trouvées pour les deux postes au sein de la Direction : Patrick Bloch en tant que nouveau CEO et Lars Weibel en qualité de nouveau Director National Teams ont pris leurs fonctions chez Swiss Ice Hockey en août 2019.

MERCI ET TOUT DE BON

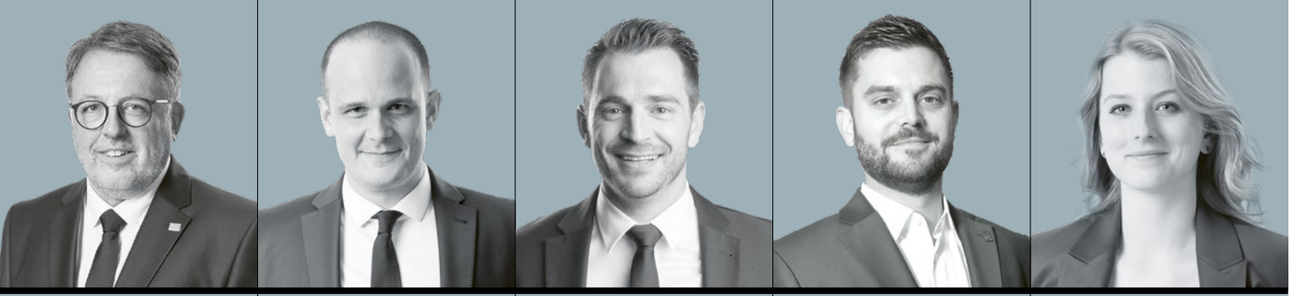

6 ans	6 ans	4,5 ans	5,5 ans	4 ans
Fabio Oetterli Membre du Conseil d'administration	**Florian Kohler** CEO	**Raeto Raffainer** Director National Teams	**Janos Kick** Head of Communications	**Isabelle Gerber** Head of Coordination and Services

« MERCI ET TOUT DE BON ! »

Après plus de 20 ans d'engagement en faveur du hockey sur glace suisse et de la Regio League, Jean-Marie Viaccoz a pris sa retraite du Conseil d'administration de Swiss Ice Hockey lors de l'Assemblée générale de septembre 2019. René Fasel, Président de la Fédération internationale de hockey sur glace et compagnon de route de longue date de Jean-Marie Viaccoz, lui adresse ses remerciements au nom de toutes et tous.

« Merci »

« Jean-Marie, mon grand ami. Le moment est arrivé. Tu prends ta retraite du Conseil d'administration de Swiss Ice Hockey et quittes la Regio League. Au nom de notre grande famille du hockey sur glace et au nom de la Fédération internationale, je tiens à te remercier cordialement pour tout ce que tu as apporté à notre hockey sur glace et particulièrement aux ligues amateurs suisses durant plus de 20 ans. Pour construire une pyramide, il faut une base solide et forte. Cher « super Jean-Marie », tu as créé cette base avec ta passion et ta personnalité hors du commun. Si le hockey sur glace suisse se porte aussi bien aujourd'hui – les souvenirs de la finale des Mondiaux à Copenhague en 2018 et le quart de finale perdu sur le fil contre la Canada cette année en Slovaquie sont encore bien présents dans nos esprits –, c'est également à toi que nous le devons.

Je me réjouis beaucoup que tu restes fidèle au hockey sur glace en tant que Président du Comité d'organisation du Championnat du Monde 2020 de l'IIHF en Suisse. Je suis heureux que nos chemins continueront de se croiser et que nous pourrons donc, à l'avenir aussi, nous engager ensemble en faveur de ce sport que nous aimons tous. En vue de cet événement important que sont les Mondiaux, nous comptons sur toi, sur ta riche et précieuse expérience et sur ta disponibilité de tout instant. Tu l'auras remarqué : Ce n'est pas demain la veille que nous te laisserons prendre ta retraite ! Cordialement et amicalement, je te dis merci et tout de bon ! ».

René Fasel
Président de la Fédération
internationale de hockey sur glace

Jean-Marie Viaccoz

LE NOUVEAU CEO SE PRÉSENTE

Chère famille du hockey sur glace,

Dans ma vie sportive et professionnelle, il m'est arrivé de changer de décor plus d'une fois. En tant que joueur, je suis passé du sud-est de la Suisse à la Suisse romande, des Grisons via Bienne jusqu'à La Chaux-de-Fonds, où j'ai rencontré celle qui deviendra ma femme. Après cinq années au EHC Olten, j'ai retrouvé la Suisse orientale. Arrivé au HC Thurgau en 2012, j'y ai terminé ma carrière de joueur en 2015. J'ai ensuite troqué le banc des joueurs contre un fauteuil de bureau, devenant responsable des finances au HC Thurgau, et finalement Directeur du club.

Cet été, un nouveau changement important m'attendait : le passage du hockey sur glace en club vers Swiss Ice Hockey, où j'ai la chance de pouvoir m'impliquer depuis le 1re août 2019. Notre organisation a connu une période mouvementée, aussi bien au niveau sportif qu'organisationnel. Je suis extrêmement motivé et me réjouis de relever les défis avec l'ensemble de la Direction et toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs. Les défis représentent toujours aussi des opportunités pour faire bouger ou modifier les choses, et ce, dans le sens positif du terme bien entendu.

Je souhaite à Swiss Ice Hockey et à l'ensemble du hockey sur glace suisse que nous sachions reconnaître et saisir les chances qui s'offrent à nous. Il s'agit d'être ouverts pour emprunter de nouvelles voies tout en maintenant les acquis, de rester fidèles à nos valeurs, d'interagir et de communiquer de manière honnête et transparente et de développer et faire avancer ensemble le hockey sur glace suisse.

« Je me réjouis de relever les défis qui nous attendent »

Patrick Bloch
CEO

VISITE DE JOURNALISTES DANS LE VESTIAIRE

Manuela Hess – Head of Communications

Janos Kick a quitté Swiss Ice Hockey à la fin de l'année 2018. Manuela Hess est la nouvelle Head of Communications depuis décembre 2018. Pour le département Communications, la saison 2018/19 a ainsi été une période de transition également. Outre les actualités concernant l'équipe nationale et la National League, le travail médiatique et la couverture médiatique se sont notamment concentrés sur les changements de personnel au sein de la Direction.

Nouveauté pour les interviews des joueurs

Nous avons vécu une grande première à l'occasion des matchs de préparation de l'équipe nationale A masculine contre la France et la Lettonie en vue des Championnats du monde en Slovaquie. En lieu et place d'interviews dans la zone mixte, la porte du vestiaire de l'équipe suisse a été ouverte aux journalistes après les matchs à Genève, Herisau et Weinfelden. Suite à un briefing préalable, les journalistes ont eu la possibilité de s'adresser directement aux joueurs dans le vestiaire et de mener des interviews. Cette initiative a reçu des échos très positifs de la part des journalistes et a été largement acceptée par le staff et les joueurs de l'équipe nationale.

CROISSANCE SUR LES MÉDIAS SOCIAUX

53'506
+2%

40'100
+5%

44'900
+60%

LA SUISSE DEVIENDRA-T-ELLE UNE NATION DE HOCKEY SUR GLACE ?

Plusieurs représentants du hockey sur glace suisse se sont réunis à Langnau le 15 août 2018 à l'occasion de la première Conférence sur l'avenir du hockey sur glace suisse organisée par Swiss Ice Hockey afin de discuter des développements du hockey sur glace national.

Comment ancrer encore plus solidement le hockey sur glace en Suisse ? Comment faire de la Suisse une nation de hockey sur glace ? Swiss Ice Hockey a articulé la première Conférence sur l'avenir du hockey sur glace suisse du 15 août 2018 autour de ces questions. À Langnau, différents acteurs du hockey sur glace suisse ont discuté des objectifs, questions et points suivants :

- Vision Swiss Ice Hockey : top 6 au classement mondial
- La Suisse deviendra-t-elle une nation de hockey sur glace ?
- Les parties prenantes doivent pouvoir apporter leurs points de vue sur les objectifs et la marche à suivre
- Nous entendons recueillir le savoir et les connaissances de toutes nos parties prenantes

Match de hockey sur glace des parlementaires

Plusieurs mesures ont été concrétisées et mises en œuvre après la Conférence, comme par exemple :

- **Des classes d'école à la Lucerne Cup**
  Dans le cadre de la Lucerne Cup, le tournoi à domicile de l'équipe nationale A de mi-décembre, Swiss Ice Hockey a accueilli sept classes d'école, soit près de 140 enfants, dans le stade lors de chacune des deux journées, éveillant ainsi l'intérêt des élèves pour le hockey sur glace et l'équipe nationale. Le service de navettes depuis l'établissement scolaire jusqu'au stade et retour a été assuré par le partenaire de la SIHF Eurobus.

- **Match de hockey sur glace des parlementaires**
  Afin de promouvoir et de renforcer la collaboration et les relations avec le monde politique, un match réunissant plusieurs parlementaires et des représentants de Swiss Ice Hockey a été organisé fin 2018 à Berne. Les parlementaires suivants ont griffé la glace :
  - Aline Trede
  - Christian Wasserfallen
  - Juerg Grossen
  - Roger Schnegg
  - Patrick Vock
  - Barbara Steinemann

- **Influences politiques**
  Différents projets de stades ont été soutenus financièrement grâce à l'étroite collaboration avec l'OFSPO dans le cadre de la Conception des installations sportives d'importance nationale (CISIN 4).

DU HOCKEY SUR GLACE DE CLASSE MONDIALE

Gian Gilli
Secrétaire général du CM 2020

Let's make History !

Pourquoi avoir choisi Zurich et Lausanne ? Qu'est ce qui distingue ces deux sites ?
Le fait que les Mondiaux se déroulent dans deux régions linguistiques du pays est une très bonne chose. Zurich et Lausanne sont des villes attractives qui possèdent une grande tradition de hockey sur glace et beaucoup d'expérience dans l'organisation de grands événements. Avec le légendaire et bien connu Hallenstadion et la toute nouvelle Lausanne Aréna, qui répondra à toutes les exigences au niveau sportif, nous disposons en outre de deux stades parfaitement adaptés à accueillir des Mondiaux. Ils proposent une vaste offre de divertissements et couvrent des bassins de population différents.

Cooly a fait son grand retour ! Des Mondiaux en Suisse sans Cooly auraient-ils été concevables ?
Cooly avait fait le bonheur des supporters lors du CM de Hockey sur Glace 2009 de l'IIHF. À côté des sportifs, il a été la grande star des derniers Mondiaux en Suisse. Sa popularité a eu un effet positif sur les Championnats d'Europe d'athlétisme de 2014 et le Weltklasse Zürich également. Par conséquent, il était impensable de renoncer à Cooly, qui est à la fois figure de proue, animateur et chouchou du public. Lui aussi écrira une nouvelle page de l'Histoire.

Du 8 au 24 mai 2020, la Suisse sera la vitrine du hockey sur glace international. Sous le slogan « Let's make History ! », les seize meilleures nations de la planète se battront à Zurich et à Lausanne pour le titre de Champion du monde.

Le slogan des Mondiaux est « Let's make History ! ». Quel message souhaitez-vous faire passer ?
Un Championnat du monde est toujours un événement spécial. Tous les joueurs, les coaches et les fédérations des seize équipes veulent écrire une page de l'Histoire du sport. En tant que Comité d'organisation, nous mettons nous aussi tout en œuvre pour que ces Mondiaux laissent une trace dans l'Histoire et soient inoubliables. D'ailleurs, l'événement est d'ores et déjà historique du fait que les Mondiaux de hockey sur glace ne se tiennent que tous les dix à quinze ans en Suisse.

À propos d'histoire, vous étiez déjà Secrétaire général des Mondiaux en 2009. Quelles sont les plus grandes différences entre 2009 et aujourd'hui ?
Beaucoup de choses sont restées inchangées en ce qui concerne la structure de base de l'événement. Par contre, pour de nombreuses parties prenantes comme les joueurs, les coaches, les médias ou les sponsors, mais également pour le Comité d'organisation, la situation a beaucoup évolué. Prenons l'exemple des possibilités presque infinies et de la vitesse en matière de communication ainsi que le comportement des utilisateurs à cet égard. Il s'agit d'un formidable bouleversement par rapport à 2009. Les besoins des parties prenantes sur les différents canaux de communication se sont profondément modifiés.

Le Comité d'organisation poursuit-il aussi des objectifs durables pour le hockey sur glace suisse, en sus de l'organisation du tournoi ?
Bien entendu ! Le Comité d'organisation soutient activement Swiss Ice Hockey dans le cadre du projet « Hockey goes to School ». La consigne stratégique donnée au Comité d'organisation est de profiter des Mondiaux pour familiariser 10'000 enfants avec le hockey sur glace. Grâce aux CM et aux contributions de la Confédération liées à l'événement, la SIHF a en outre pu lancer et mettre en œuvre différents nouveaux projets portant sur un horizon de plus de cinq ans. Nous entendons également offrir à la SIHF la meilleure plateforme possible pour atteindre ses objectifs.

Quels facteurs doivent-ils être réunis pour que les CM soient un succès ?
Les Mondiaux pourront être considérés comme un succès si tous les spectateurs peuvent savourer du hockey sur glace de niveau mondial, si les sites proposent du divertissement de première qualité et si toutes les équipes, tous les partenaires et tous les bénévoles – les faiseurs d'Histoire – sont satisfaits du travail fourni par le Comité d'organisation. L'événement sera réussi si les ressources ont été gérées de manière responsable et, bien entendu, si les chiffres sont dans le vert.

Honnêtement, il sera très difficile de rester complètement neutre durant ces Mondiaux…
Notre mission première est de fournir le meilleur travail possible à seize équipes, mais il est clair qu'une petite partie de notre cœur battra pour nos joueurs et nos coaches.

UN PARTENARIAT FRUCTUEUX DE LONGUE DATE AVEC LA SIHF

Fonds de loterie pour la relève du hockey sur glace

Remise du chèque 2018 à la SIHF

Un partenariat fructueux de longue date unit la Société du Sport-Toto (SST) et la Swiss Ice Hockey Federation (SIHF). La SST reverse chaque année au sport national une part des bénéfices nets des deux sociétés de loterie Swisslos et Loterie Romande. Ces fonds profitent à Swiss Olympic en tant qu'association faîtière du sport suisse, à l'Association Suisse de Football (ASF), à la Swiss Football League (SFL), à la Fondation de l'Aide Sportive Suisse et à la Swiss Ice Hockey Federation.

En 2017, les sociétés de loterie ont enregistré un bénéfice net de plus de 51 millions de francs, permettant ainsi à la Société du Sport-Toto de reverser près de 2,4 millions de francs à la Swiss Ice Hockey Federation en 2018. Un soutien aussi important n'est possible que grâce aux résultats annuels très réjouissants de Swisslos et de la Loterie Romande.

Le Directeur de la SST Roger Hegi a remis un chèque symbolique de 2'417'882 millions de francs à la SIHF lors de l'Assemblée générale de la SIHF à la Maison du Sport à Ittigen.

Conformément à l'accord passé avec la SIHF, ce soutien financier sert en premier lieu à la promotion de la relève et des talents ainsi qu'à la formation et au perfectionnement des coaches et des entraîneurs. La SST est fermement convaincue que l'investissement dans la jeune génération du hockey sur glace est indispensable pour assurer les succès futurs aux niveaux national et international.

« La Société du Sport-Toto continuera de remplir de manière professionnelle sa tâche de répartition des fonds au sport national jusqu'en 2022 et participera avec grand engagement à assurer une bonne transition vers la nouvelle fondation. »

Roger Hegi, Directeur de la SST

Dans le sillage de la nouvelle loi sur les jeux d'argent, le soutien financier au sport national fera l'objet d'une nouvelle réglementation à l'avenir. À partir du 1er janvier 2023, la « Fondation suisse pour l'encouragement du sport national », qui doit encore être créée, sera en charge de la répartition des fonds au sport national.

ASSOCIATION DES DONATEURS TOP 8

L'amour du hockey sur glace dans le cœur et le succès durable en ligne de mire – l'Association des donateurs Top 8. La Top 8 s'engage en faveur du hockey sur glace et poursuit des objectifs ambitieux.

Que signifie Top 8 ?

L'objectif déclaré de la Top 8 est que toutes les équipes nationales, des U16 aux équipes A en passant par les U20, évoluent au niveau top 8 international.

Pourquoi devenir donateur ?

Grâce à votre soutien financier, vous nous aidez à réaliser notre vision et contribuez à améliorer le rayonnement du hockey sur glace suisse. En tant que membre de la Top 8, vous profitez en outre d'un large réseau au niveau national.

Combien coûte l'adhésion ?

Avec une cotisation annuelle de CHF 1200.–, vous obtenez la possibilité de suivre de près les joueurs des équipes nationales (déjeuners, entraînements) et recevez des informations exclusives de première main.

Combien de membres la Top 8 compte-t-elle ?

Plus de 150 membres soutiennent la Top 8 et ainsi nos équipes nationales.

Quel est le but de la Top 8 ?

L'Association s'engage pour assurer l'avenir de la relève suisse.

TOP 8

www.sihf.ch/top-8

SWISS OLYMPIC

Sans l'immense soutien de la part de Swiss Olympic, qui est à la fois l'association faîtière du sport suisse et le Comité national olympique suisse, Swiss Ice Hockey ne serait pas en mesure d'opérer à un niveau aussi élevé année après année. Pour le hockey sur glace suisse et pour le sport helvétique dans son ensemble, Swiss Olympic crée les conditions optimales pour réaliser des succès sportifs au niveau international. L'association faîtière défend en outre les intérêts du sport organisé de droit privé en Suisse. La Convention de prestations et la collaboration ciblée et individuelle entre Swiss Olympic et Swiss Ice Hockey permettent d'augmenter les chances de succès de nos équipes nationales de hockey sur glace lors de compétitions internationales.

swiss olympic

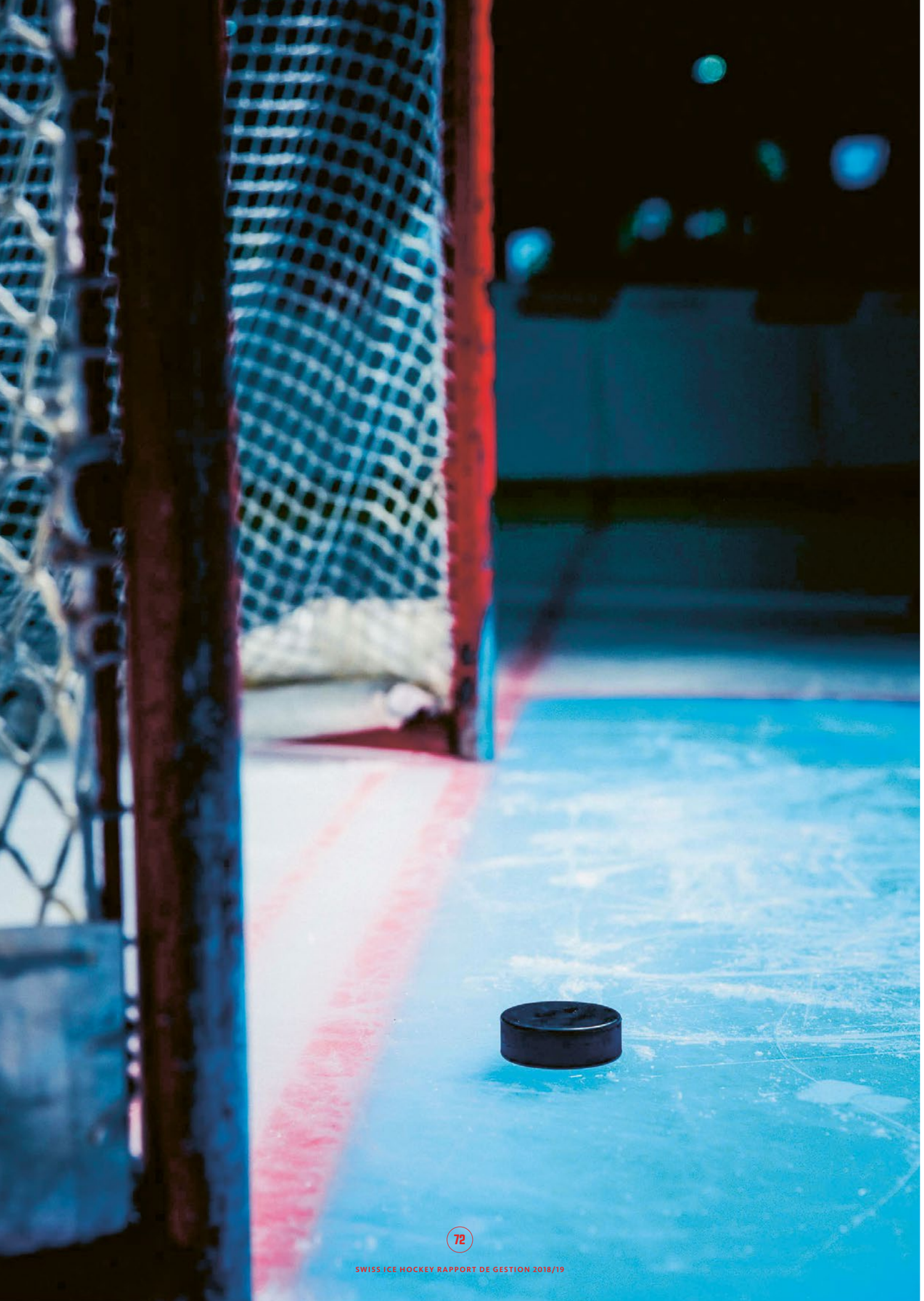

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation a augmenté la saison passée, pour atteindre MCHF 66'678 (contre MCHF 65'455 pour l'exercice précédent). Ceci correspond à une légère hausse de MCHF 1223, soit 2%.

Comme durant l'exercice précédent, cette croissance s'explique principalement par les recettes marketing en hausse de MCHF 3368, résultant essentiellement du contrat télévisuel progressif et de la croissance des recettes issues du sponsoring, qui ont augmenté de MCHF 191 durant la saison 2018/19. La collaboration avec la Fédération de hockey sur glace chinoise en 2018/19 a également contribué à la croissance du résultat d'exploitation, à hauteur de MCHF 761.

Ces recettes supplémentaires ont été compensées par des recettes plus basses issues des Mondiaux de l'équipe nationale A masculine (MCHF 596 suite au 8e rang, contre MCHF 1250 suite au 2e rang durant l'exercice précédent) et par l'élimination d'une erreur de calcul interne issue de la saison 2017/18, qui n'a toutefois aucune influence sur le résultat global. Les contributions plus basses de la Société du Sport-Toto (MCHF 2400, contre MCHF 2612 pour l'exercice précédent) et le changement de système à l'OFSPO ont également contribué à la diminution du résultat d'exploitation.

Charges d'exploitation

Durant l'exercice sous revue, les charges d'exploitation avant amortissements ont atteint MCHF 66'482 (contre MCHF 65'097 pour l'exercice précédent), soit une augmentation de 2%.

L'explication principale pour cette augmentation se situe au niveau des dépenses liées au sport, où les indemnités versées aux clubs ont à elles seules atteint MCHF 31'786, contre MCHF 29'482 durant l'exercice précédent. Les indemnités de provisions liées au contrat TV progressif ont également connu une hausse. Lors de l'exercice sous revue, ces indemnités se sont élevées à MCHF 4344, ce qui correspond à une augmentation de MCHF 355. Ces dépenses supplémentaires ont été compensées par l'élimination d'une erreur de calcul interne issue de la saison 2017/18 et une baisse des dépenses publicitaires.

Les charges de personnel ont augmenté de MCHF 117 durant l'exercice 2018/19, pour s'établir à MCHF 14'295. Les raisons principales expliquant cette légère croissance sont les engagements de personnel pour l'encadrement de la délégation chinoise de hockey sur glace et certaines légères augmentations de salaire. L'effet de ces augmentations a été partiellement compensé par des contributions plus élevées de l'assurance-accidents pour des joueurs blessés à long terme et des primes au succès moins élevées versées à l'équipe nationale A.
Les autres charges d'exploitation ont baissé de MCHF 2796, pour s'établir à MCHF 2551, notamment en raison des contributions de soutien non encore perçues de Swiss Olympic et de la Société du Sport-Toto, qui ont entraîné une réduction substantielle de l'impôt préalable.
Les amortissements ont légèrement augmenté de MCHF 58 durant l'exercice sous revue, ce qui s'explique notamment par l'activation de l'outil RefAdmin et l'introduction d'un logiciel pour l'inscription des clubs et la planification des tournois.
Les impôts de MCHF 3 ne concernent que les impôts sur le capital. En raison du léger déficit de MCHF 143, aucun impôt sur le bénéfice n'est dû.

Situation financière

Malgré ce léger déficit, le SIHF dispose d'un bilan sain et solide. Les liquidités au 31.05.2019 étaient en baisse de CHF 2683, reflétant la contribution de Swiss Olympic non encore perçue pour la saison 2018/19 et les fonds de soutien régularisés de la Société du Sport-Toto, versés à la SIHF en juin 2019. Le ratio de fonds propres s'élève à 22% (contre 24% pour l'exercice précédent).

Gestion des risques

Dans le cadre de ses activités, la SIHF est exposée à un nombre important de risques. Grâce à une gestion active des risques, ces derniers sont systématiquement identifiés, examinés et surmontés dans le cadre d'une politique adaptée de gestion des risques. Cette politique de gestion des risques fait partie intégrante du système de gestion et définit les principes et les responsabilités en matière de gestion des risques et la manière d'aborder les principales catégories de risques.

BILAN

ACTIFS	31.05.2019	31.05.2018
Liquidités	3'430'208	6'112'784
Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers	489'041	338'003
Créances résultant de livraisons et de prestations envers les clubs	788'053	1'071'590
Engagements sur livraisons et prestations envers des proches	752'025	1'338'535
- dont de l'Association des donateurs Top 8	0	590
- dont IIHF	752'025	1'337'945
Ducroire	-29'348	-48'300
Autres créances à court terme	551'236	349'167
Autres créances à court terme Assurances sociales	60'812	218'284
Actifs de régularisation tiers	4'251'314	629'867
Actif circulant	**10'293'341**	**10'009'928**
Participations	151'947	151'947
- dont Organising Committee 2020 IIHF Ice Hockey World Championship AG	50'000	50'000
- dont Champions Hockey League (CHL) SA	170'268	170'268
- dont amortissements cumulés Champions Hockey League (CHL) SA	-68'321	-68'321
Immobilisations corporelles meubles	881'076	720'002
- dont mobilier et équipements	286'644	286'849
- dont amortissements cumulés	-244'054	-230'583
- dont machines de bureau et appareils	2'659'748	2'260'719
- dont amortissements cumulés	-1'821'261	-1'596'982
Actif immobilisé	**1'033'023**	**871'948**
TOTAL ACTIFS	**11'326'363**	**10'881'876**

PASSIFS	31.05.2019	31.05.2018
Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers	1'883'018	600'770
Créances résultant de livraisons et de prestations envers les clubs	2'487'378	2'038'172
Autres engagements à court terme	1'471'823	278'138
Passif de régularisation tiers	2'564'250	4'669'435
Provisions à court terme	406'706	455'439
Fonds étrangers à court terme	8'813'175	8'041'954
Provisions à long terme	0	183'500
Fonds étrangers à long terme	0	183'500
Fonds étrangers	**8'813'175**	**8'225'454**
Capital de la Fédération	571'450	571'450
Bénéfice reporté	2'084'972	1'990'638
Résultat annuel	-143'234	94'334
Capital propre	**2'513'188**	**2'656'422**
TOTAL PASSIFS	**11'326'363**	**10'881'876**

COMPTE DE RÉSULTAT

RECETTES	2018/2019	2017/2018
Recettes participation/licences	1'701'836	1'717'956
Recettes taxes, y c. transferts	698'843	736'570
Recettes prestations clubs et Label de recrutement	432'361	1'519'214
Recettes arbitres professionnels	3'292'227	3'400'952
Recettes Organisation juridique	770'908	759'595
Recettes primes de participation/primes au succès	595'980	1'250'000
Recettes Société du Sport-Toto	2'399'849	2'611'926
Recettes Swiss Olympic	2'203'650	1'695'664
Recettes OFSPO	109'410	1'312'500
Recettes domaine du droit privé	158'846	103'857
Recettes diverses sport	1'491'680	1'532'672
Total des recettes liées au sport	**13'855'591**	**16'640'906**
Recettes partenariats TV et sponsoring	51'049'701	47'649'366
Recettes manifestations	248'887	414'910
Recettes diverses marketing	236'437	102'857
Total des recettes liées au marketing	**51'535'025**	**48'167'133**
Recettes diverses	1'302'201	600'471
Pertes sur débiteurs, y c. modification du ducroire	-15'089	46'648
Total autres recettes	**1'287'112**	**647'120**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**66'677'728**	**65'455'158**

CHARGES	2018/2019	2017/2018
Charges liées directement au sport	5'272'799	5'177'124
Total des charges liées au sport	**5'272'799**	**5'177'124**
Charges pour rémunérations aux clubs	31'786'009	30'672'274
Charges pour production TV	6'981'724	6'751'774
Charges pour la commercialisation	4'735'028	4'639'859
Charges pour manifestations, RP et communication	859'555	881'223
Total des charges liées au marketing	**44'362'315**	**42'945'130**
Charges pour collaborateurs/fonctionnaires/staff/joueurs	9'610'237	9'553'945
Charges pour assurances sociales	1'205'116	1'164'233
Autres charges de personnel	2'201'249	2'200'039
Charges pour prestations de tiers	1'278'768	1'260'471
Total des charges de personnel	**14'295'369**	**14'178'686**
Charges pour les locaux	290'435	312'988
Charges administratives	1'367'949	1'077'334
Charges pour l'informatique	607'573	753'748
Charges pour les véhicules	285'174	651'890
Total autres charges d'exploitation	**2'551'131**	**2'795'960**
CHARGES D'EXPLOITATION	**66'481'614**	**65'096'901**
Résultat, avant intérêts, impôts et amortissements	**196'113**	**358'258**
Amortissements	338'139	280'105
Résultat avant intérêts et impôts	**-142'026**	**78'153**
Bénéfice de liquidation SIHM	0	83'368
Résultat financier	1'792	-18'245
Résultat avant impôts	**-140'234**	**143'276**
Impôts directs	-3'000	-48'942
RÉSULTAT ANNUEL	**-143'234**	**94'334**

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	2018/2019	2017/2018
Résultat annuel (avant modification du capital propre)	-143'234	94'334
Amortissements	338'139	280'105
Constitution/dissolution de provisions	-232'234	22'711
Augmentation/diminution de créances résultant de livraisons et de prestations	700'056	-1'149'130
Augmentation/diminution des autres créances à court terme	-44'597	-241'835
Augmentation/diminution des actifs de régularisation	-3'621'448	620'959
Augmentation/diminution de créances résultant de livraisons et de prestations	1'731'454	1'138'494
Augmentation/diminution des autres créances à court terme	1'193'685	55'225
Augmentation/diminution des passifs de régularisation	-2'105'185	1'430'246
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**-2'183'363**	**2'251'109**
Aliénation de participations	0	560'000
Investissements dans des immobilisations corporelles meubles	-499'214	-601'404
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**-499'214**	**-41'404**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	**0**	**0**
Augmentation/diminution des liquidités	**-2'682'577**	**2'209'704**
MODIFICATION DES LIQUIDITÉS		
État au début de l'exercice sous revue	6'112'784	3'903'080
État au terme de l'exercice sous revue	3'430'208	6'112'784
AUGMENTATION/DIMINUTION DES LIQUIDITÉS	**-2'682'576**	**2'209'704**

MODIFICATION DES FONDS PROPRES

	CAPITAL DE LA FÉDÉRATION	BÉNÉFICE REPORTÉ	TOTAL
Solde au 01.06.2017	**571'450**	**1'990'638**	**2'562'088**
Résultat annuel pour la période		94'334	94'334
Solde au 31.05.2018	**571'450**	**2'084'972**	**2'656'422**
Solde au 01.06.2018	**571'450**	**2'084'972**	**2'656'422**
Résultat annuel pour la période		-143'234	-143'234
Solde au 31.05.2019	**571'450**	**1'941'738**	**2'513'188**

ANNEXE

Principes comptables appliqués (bases et principes d'évaluation)

Les comptes ont été établis selon les prescriptions de Swiss GAAP RPC 21 en matière d'établissement des comptes et les dispositions de la loi suisse, notamment les articles du Code des obligations relatifs à la comptabilité commerciale et à l'établissement des comptes (art. 957 à 962 CO). Par dérogation à l'admissibilité légale des réserves latentes, les postes du bilan ont été évalués conformément aux valeurs maximales admises selon le droit des sociétés anonymes. Les comptes annuels ont été établis de sorte que la situation financière et les résultats de l'association puissent faire l'objet d'une évaluation aussi fiable que possible.

Périmètre de consolidation

À la date de clôture du bilan au 31 mai 2018, la Swiss Ice Hockey Marketing GmbH se trouvait en liquidation, était inactive, mais existait encore d'un point de vue du droit commercial. La liquidation formelle a été effectuée au 17.12.2018. Par conséquent, une consolidation au 31.05.2019 n'est plus nécessaire. L'effet de la déconsolidation de la SIHM a été prise en compte dans les valeurs de l'exercice précédent et a eu pour conséquence que le report de bénéfice de l'exercice précédent est plus bas de MCHF 83 par rapport au compte annuel 2017/18. En contrepartie, le bénéfice net affiché dans le compte annuel 2017/18 a augmenté de MCHF 83. Les capitaux propres de la SIHF n'en sont pas affectés.

COMMENTAIRES SUR LE BILAN

ACTIFS

Liquidités

Les liquidités comprennent l'encaisse ainsi que les avoirs sur les comptes postaux/comptes bancaires et sont évaluées à leur valeur nominale. Les modifications des liquidités figurent dans le Tableau des flux de trésorerie.

Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Créances résultant de livraisons et de prestations envers les clubs

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances résultant de livraisons et de prestations envers les clubs comprennent notamment les amendes, les taxes pour les cartes de transfert internationales et les facturations des arbitres. Elles s'élèvent à MCHF 788 au 31.05.2019, contre MCHF 1'072 pour l'exercice précédent.

Créances résultant de livraisons et de prestations envers des proches

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances résultant de livraisons et de prestations envers des proches comprennent les avoirs en compte courant vis-à-vis de l'International Ice Hockey Federation (IIHF). Au 31.05.2019, ces avoirs s'élevaient à MCHF 752 (contre MCHF 1'338 pour l'exercice précédent) et le poste le plus important était la facturation pour la prime des Championnats du monde 2019, à hauteur de MUSD 575 (8e rang, contre 2e rang l'année précédente).

Ducroire

Les risques décelables sur les différentes créances sont pris en compte par des correctifs de valeur isolés (ducroire) découlant de valeurs empiriques. En sus, un correctif de valeur forfaitaire est effectué sur l'ensemble des créances non ajustées individuellement.

AUTRES CRÉANCES À COURT TERME	31.05.2019	31.05.2018
Créances impôts (TVA)	501'652	318'128
Créances diverses (crédits d'impôt anticipé, créances des employés)	49'585	31'039
TOTAL AUTRES CRÉANCES À COURT TERME	**551'236**	**349'167**

Les avoirs de l'impôt anticipé sont liés au produit de la liquidation de la Swiss Ice Hockey Marketing GmbH.

AUTRES CRÉANCES À COURT TERME ASSURANCES SOCIALES	31.05.2019	31.05.2018
Cotisations assurances-accidents	48'064	35'221
Cotisations assurances-maladie	8'698	11'515
Cotisations caisses de pensions	0	166'897
Allocations pour enfants	4'050	4'650
TOTAL AUTRES CRÉANCES À COURT TERME ASSURANCES SOCIALES	**60'812**	**218'284**

Durant l'exercice 2017/18, un paiement non échu a été effectué à la caisse de pensions afin de désamorcer le sujet des taux d'intérêts négatifs.

ACTIFS DE RÉGULARISATION TIERS	31.05.2019	31.05.2018
Charges payées d'avance	266'186	165'867
Recettes non encore recouvrées	3'985'128	464'000
TOTAL DES ACTIFS DE RÉGULARISATION TIERS	**4'251'314**	**629'867**

Les charges payées d'avance comprennent les primes d'assurance, le loyer du Secrétariat, les charges informatiques et d'autres régularisations. Les recettes non encore perçues en 2018/19 comprennent les régularisations Swiss Olympic, qui n'a pas encore versé de contributions de la Convention de prestations 2018-2022 non encore signée, et de la Société du Sport-Toto, qui n'a versé sa contribution qu'en juin 2019.

PARTICIPATIONS	31.05.2019	31.05.2018
Organising Committee 2020 IIHF Ice Hockey World Championship AG	50'000	50'000
Participation à la Champions Hockey League (CHL) SA	170'268	170'268
Amortissements cumulés Champions Hockey League (CHL) SA	-68'321	-68'321
TOTAL PARTICIPATIONS	**151'947**	**151'947**

La Swiss Ice Hockey Federation détient une participation (4.1%) dans la Champions Hockey League (CHL) SA, d'une valeur d'acquisition de MCHF 170. Elle détient également une participation de 50% dans l'Organising Committee 2020 IIHF Ice Hockey World Championship AG, à hauteur de MCHF 50.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES MEUBLES	MOBILIER ET ÉQUIPEMENTS	MACHINES DE BUREAU ET APPAREILS	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES MEUBLES
COÛTS D'ACQUISITION			
Positions au 31.05.2017	**285'998**	**1'722'574**	**2'008'572**
Entrées	851	600'553	601'404
Sorties	0	-62'409	-62'409
Positions au 31.05.2018	**286'849**	**2'260'719**	**2'547'567**
Entrées	61'839	437'375	499'214
Sorties	62'044	-38'345	-100'389
Positions au 31.05.2019	**286'644**	**2'659'748**	**2'946'392**
AMORTISSEMENTS CUMULÉS			
Positions au 31.05.2017	**186'971**	**1'422'898**	**1'609'869**
Amortissements	43'611	236'493	280'105
Sorties	0	-62'409	-62'409
Positions au 31.05.2018	**230'583**	**1'596'982**	**1'827'565**
Amortissements	75'515	262'624	338'139
Sorties	-62'044	-38'345	-100'390
Positions au 31.05.2019	**244'054**	**1'821'261**	**2'065'315**
VALEURS NETTES COMPTABLES			
au 31.05.2018	**56'267**	**663'735**	**720'002**
au 31.05.2019	**42'589**	**838'487**	**881'076**

Les infrastructures de bureau et de stockage figurent au poste « Mobilier et équipements ». Les installations informatiques, les systèmes de communication des arbitres, les machines d'affûtage, les caméras de but, les logiciels et les applications web figurent en outre au poste Machines de bureau et appareils.

Les immobilisations corporelles meubles sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Les charges pour les réparations et l'entretien ainsi que les acquisitions de moindre importance sont imputées directement au compte de résultat. Les amortissements sont calculés de manière linéaire sur la base de la durée d'utilisation :
- Mobilier et équipements : 8 années (aménagement Flughofstrasse, 5 années / durée de la location)
- Machines de bureau : 5 années
- Matériel informatique et systèmes de communication : 3 années

Ont notamment été portés au bilan durant la saison 2018/19 : le développement de l'outil Refadmin à hauteur de MCHF 80, un système de gestion des documents d'une valeur de MCHF 34, un Client Management d'une valeur de MCHF 21 et un nouveau podium d'une valeur de MCHF 48, ainsi que diverses solutions informatiques. Celles-ci comprennent par ex. le système Rapport (MCHF 88) et l'outil d'inscription des équipes et de planification des tournois (MCHF 124).

PASSIFS

Engagements sur livraisons et prestations envers des tiers

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Les engagements sur livraisons et prestations envers des tiers se composent de différentes factures de fournisseurs divers. Ils sont en hausse par rapport à l'exercice précédent (MCHF 1 883, contre MCHF 601). Cette croissance significative s'explique par un paiement en suspens à hauteur de MCHF 1'044 qui a pu être comptabilisée durant le nouvel exercice seulement.

Engagements sur livraisons et prestations envers les clubs

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Les engagements sur livraisons et prestations envers les clubs comprennent notamment les indemnités non encore versées aux clubs au 31.05.2019 concernant les différents labels de qualité.

AUTRES CRÉANCES À COURT TERME	31.05.2019	31.05.2018
Créances AVS/AI/APG/AC	147'326	228'964
Créances caisse de pensions	173'077	0
Créances impôt anticipé	66'488	32'460
Créances allocations pour enfants	0	0
Créances diverses	1'084'933	16'714
TOTAL AUTRES CRÉANCES À COURT TERME	**1'471'823**	**278'138**

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Le poste « Autres créances à court terme » comprend principalement les régularisations envers les assurances sociales. Durant l'exercice 2018/19, le poste « Créances diverses » comprend un paiement en suspens à l'administration TVA.

PASSIFS DE RÉGULARISATION TIERS	31.05.2019	31.05.2018
Charges non encore payées	1'122'350	1'212'704
Recettes perçues en avance	1'441'900	3'456'731
TOTAL PASSIFS DE RÉGULARISATION TIERS	**2'564'250**	**4'669'435**

Le poste « Charges non encore payées » comprend notamment les honoraires des Juges uniques, l'honoraire de l'organe de révision ainsi que diverses positions relatives aux versements d'honoraires/de frais des fonctionnaires. Ce poste inclut en outre les factures non encore reçues relatives à la marche ordinaire des affaires. Le poste « Recettes perçues en avance » comprend des recettes ne pouvant être portées au bilan que pour l'exercice 2019/20. Au 31.05.2018, le poste comprend une entrée de fonds de sponsors à hauteur de MCHF 2'046 pour la saison 2018/19.

PROVISIONS À COURT TERME	31.05.2019	31.05.2018
Divers personnel (13e salaire, vacances et heures supplémentaires, bonus)	394'970	461'497
Impôts directs	11'735	-6'058
TOTAL PROVISIONS À COURT TERME	**406'706**	**455'439**

À partir de l'exercice 2017/18, la provision pour le bonus est comptabilisée mensuellement au prorata et versée durant le nouvel exercice. La différence éventuelle entre la somme versée et la provision est affectée à l'exercice en cours.

PROVISIONS À LONG TERME	31.05.2019	31.05.2018
Fonds de promotion de la relève lié au droit d'organisation des CM A 2009	0	183'500
TOTAL PROVISIONS À LONG TERME	**0**	**183'500**

Des provisions à hauteur de MCHF 184 ont pu être dissoutes en faveur de différents projets de promotion de la relève.

COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

PRODUIT D'EXPLOITATION

Recettes participation/licences

Les recettes du poste « Participation/licences » à hauteur de MCHF 1'702 (contre MCHF 1'718 pour l'exercice précédent) comprennent la facturation des taxes de participation aux clubs et aux équipes ainsi que la facturation des taxes de licence pour les joueurs titulaires d'une carte A et B, les entraîneurs et les arbitres. Elles ont légèrement baissé par rapport à l'exercice précédent.

Recettes taxes, y c. transferts

Cette position de produit comprend les redevances perçues pour les licences ainsi que pour les changements de club. Elles sont en baisse de 5,1% par rapport à l'exercice précédent (MCHF 699, contre MCHF 737).

Recettes prestations clubs et Label de recrutement

Le poste « Recettes de prestations clubs et Label de recrutement » comprend les contributions championnats NL et SL, ordre et sécurité et infrastructure. À partir de la saison 2018/19, il est renoncé à la réaffectation interne des recettes issues des prestations conformément à Swiss GAAP RPC et seules les recettes issues du Label de recrutement sont portées au bilan. Ces dernières sont en hausse de MCHF 103 (soit 31,3%) par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique par la liquidation d'une provision affectée à hauteur de MCHF 100.

Recettes arbitres professionnels

Les produits du poste « Arbitres professionnels » ont légèrement baissé par rapport à l'exercice précédent, passant de MCHF 3'401 à MCHF 3'292. D'une part, le nombre de matchs de play-offs et de qualification pour la ligue a été moins important et, d'autre part, la saison 2018/19 n'a pas connu les nombreux matchs amicaux joués durant la pause olympique en 2017/18.

RECETTES ORGANISATION JURIDIQUE	2018/19	2017/18
Amendes	540'705	520'923
Frais de procédure	230'203	238'673
TOTAL RECETTES ORGANISATION JURIDIQUE	**770'908**	**759'595**

Tandis que les frais de procédure affichent un léger recul (-MCHF 8), les recettes issues des amendes ont légèrement augmenté de MCHF 20.

Primes de participation/primes au succès

Les recettes plus importantes issues des primes de participation/des primes au succès durant la saison 2017/18 résultent du gain de la médaille d'argent de l'équipe nationale A masculine lors des Mondiaux IIHF 2018 à Copenhague. L'équipe de Patrick Fischer a atteint les quarts de finale cette année, touchant ainsi une rémunération de MUSD 575.

Recettes Société du Sport-Toto

Les recettes perçues de la part de la Société du Sport-Toto durant l'exercice en cours (MCHF 2'400) sont légèrement plus basses que pour l'exercice précédent (MCHF 2'612). Le montant de la contribution dépend de la marche des affaires de la Société du Sport-Toto.

Recettes Swiss Olympic

La hausse des recettes provenant de Swiss Olympic, atteignant MCHF 2'204 (contre MCHF 1'696 pour l'exercice précédent), s'explique par un changement de système à l'OFSPO. Les fonds de promotion de la relève sont désormais versés via Swiss Olympic. La contribution de Swiss Olympic n'a pas encore été versée en raison de la Convention de prestations en suspens. Toutefois, la contribution de Swiss Olympic a été régularisée conformément à Swiss GAAP RPC et s'élève à MCHF 865.

Recettes OFSPO

Les recettes issues des contributions de l'Office fédéral du sport se sont élevées à MCHF 109 durant l'exercice sous revue (contre MCHF 1'313 pour l'exercice précédent). L'augmentation de MCHF 1'204 est liée à une modification du système à l'OFSPO. Jusqu'au 31.12.2017, l'OFSPO a facturé les fonds de promotion de la relève du groupe d'utilisateurs 7 via la SIHF ; ils se sont élevés à MCHF 1'144.

Recettes domaine du droit privé

Ce poste comprend les contributions de soutien du « Travel Support IIHF » pour les frais de déplacement lors de tournois de l'IIHF. Avec MCHF 159, ces contributions sont plus élevées de MCHF 55 par rapport à l'exercice précédent (MCHF 104). Les raisons de cette augmentation sont les indemnités uniques versées par l'IIHF pour Fun Hockey (MCHF 20) et les contributions pour les Mondiaux U18 masculins en Suède et les CM féminins en Finlande (MCHF 22).

RECETTES DIVERSES SPORT	2018/19	2017/18
Refacturations diverses (aux clubs notamment)	71'560	215'937
Contribution de l'Association des donateurs Top 8	140'400	119'700
Coupe Spengler (écriture de contrepartie au poste « Rémunérations aux clubs »)	740'000	772'644
Recettes des cours de formation et de formation continue	73'555	52'153
Refacturations aux fédérations étrangères pour les matchs internationaux	71'025	34'994
Participation aux frais pour camps divers (contributions des joueurs)	243'611	165'891
Recettes diverses sport / IIHF European Exchange Program	151'528	171'353
TOTAL RECETTES DIVERSES SPORT	**1'491'680**	**1'532'672**

La position la plus importante au poste « Recettes diverses sport » concerne la Coupe Spengler. Il s'agit d'indemnités versées par l'organisateur en faveur des clubs de NL, ces derniers ne pouvant jouer durant la pause dédiée à la Coupe Spengler et libérant des joueurs pour cette compétition. Ces indemnités seront reversées aux clubs concernés.
Les contributions provenant le l'Association des donateurs Top 8 ont connu une évolution réjouissante. Durant l'exercice 2018/19, l'Association de donateurs a versé un montant de MCHF 140 en faveur des différentes équipes nationales, contre MCHF 120 pour l'exercice précédent.
Le montant de la participation aux frais a augmenté en 2018/19, pour s'établir à MCHF 244, contre MCHF 166 durant l'exercice précédent. Cette croissance de MCHF 78 s'explique par la facturation de cours d'entraîneurs.

RECETTES PARTENARIATS TV ET SPONSORING	2018/19	2017/18
Sponsoring (sponsors principaux et autres sponsors)	9'234'963	9'044'209
Droits médiatiques TV	33'400'000	30'400'000
Droits médiatiques divers	11'960	-
Production TV partenaires média	7'050'957	6'998'143
Sponsoring marchandises	1'351'821	1'207'014
TOTAL DES RECETTES ISSUES DES PARTENARIATS TV ET DU SPONSORING	**51'049'701**	**47'649'366**

Le poste « Droits médiatiques divers » concerne la première collaboration avec un prestataire TV étranger, qui a intégré certains matchs de NL dans son programme. Les recettes supplémentaires de MCHF 3'000 enregistrées au poste « Droits médiatiques TV » reflètent la progression avec le partenaire TV dans le domaine de la télévision payante.

RECETTES MANIFESTATIONS	2018/19	2017/18
Recettes issues des matchs internationaux	245'326	270'332
Recettes diverses issues de manifestations	3'561	144'578
TOTAL MANIFESTATIONS	**248'887**	**414'910**

Les recettes issues des matchs internationaux dépendent fortement de l'attractivité des adversaires. Si les matchs de préparation aux CM contre la Lettonie et la France ont été importants pour évaluer la situation au niveau sportif, ces rencontres n'ont guère suscité l'intérêt des spectateurs. Par conséquent, les recettes issues des matchs internationaux ont été plus basses que durant l'exercice précédent (MCHF 245, contre MCHF 270).
En 2017/18, le poste « Recettes diverses issues de manifestations » comprenait notamment les refacturations découlant du voyage aux Mondiaux A à Copenhague organisé par le département Marketing. À partir de la saison 2018/19, ces facturations seront inscrites au poste « Recettes diverses issues de la commercialisation ».

Recettes diverses marketing

Durant l'exercice 2018/19, le poste « Recettes diverses marketing » a atteint MCHF 236, contre MCHF 103 pour l'exercice précédent. Cette augmentation significative s'explique par le reclassement des refacturations concernant le voyage aux CM du poste « Recettes diverses issues de manifestations » vers le poste « Recettes diverses issues de la commercialisation ».

Recettes diverses

Le poste « Recettes diverses » a doublé par rapport à l'exercice précédent, passant de MCHF 600 à MCHF 1'302. Cette augmentation découle du projet commun avec l'OFSPO concernant la formation et le développement de deux équipes de hockey sur glace chinoises en Suisse entre septembre 2018 et mars 2019.

Pertes sur débiteurs, y c. modifications du ducroire

Durant l'exercice sous revue, plusieurs créances envers des clubs de Regio League ont dû être décomptabilisées (MCHF20). Grâce à une gestion des débiteurs efficace, la formation du ducroire a toutefois pu être réduite de MCHF 5.

CHARGES D'EXPLOITATION

CHARGES LIÉES DIRECTEMENT AU SPORT	2018/19	2017/18
Hébergement et repas en Suisse et à l'étranger	2'097'487	2'095'758
Voyages et transports	1'035'389	841'171
Matériel via le sponsoring du matériel	139'058	577'743
Locations d'installations, de halles et d'appareils	354'329	327'261
Autres charges liées aux équipes	381'338	647'143
Acquisition de cartes de transfert internationales	169'276	209'547
Médailles, coupes, instruments didactiques	156'007	214'240
Acquisition de vêtements	133'154	127'661
Acquisition de matériel, matériel médical	102'986	23'281
Contributions aux organisations, taxes de participation	94'022	113'320
Sponsoring marchandises sport	609'754	-
TOTAL DES CHARGES LIÉES DIRECTEMENT AU SPORT	**5'272'799**	**5'177'124**

Avec MCHF 5'273, le poste « Total des charges liées directement au sport » enregistre une hausse de MCHF 96 par rapport à l'exercice précédent (MCHF 5'177). Cet écart découle principalement du poste « Acquisition de matériel, matériel médical », qui comprend la reprise de tests de performance. Le poste « Sponsoring marchandises sport » est portée au bilan séparément pour la première fois afin d'augmenter la transparence sur les autres postes.

Charges rémunérations aux clubs

L'augmentation du poste « Charges totales rémunérations aux clubs », passant de MCHF 29'562 à MCHF 31'786 s'explique principalement par le contrat TV progressif, qui a généré des recettes supplémentaires à hauteur de MCHF 3'000 durant la saison 2018/19.

Charges productions télévisuelles

Les coûts de production télévisuelle ont augmenté de MCHF 230 par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à MCHF 6'982. Cette augmentation traduit les coûts de production légèrement plus importants et comprend également une charge de MCHF 100 de la saison 2017/18 qui n'a été connue que durant l'exercice sous revue et qui, par conséquent, n'a pas pu être régularisée dans les comptes annuels 2017/18.

CHARGES POUR LA COMMERCIALISATION	2018/19	2017/18
Publicité	40'453	76'543
Imprimés publicitaires	8'150	140'385
Production publicitaire	142'917	208'342
Observations du marché	100'000	100'000
Honoraires des agences de marketing	4'344'219	3'989'116
Commercialisation divers	91'332	58'122
Indemnités aux organisateurs	7'957	67'351
TOTAL DES CHARGES POUR LA COMMERCIALISATION	**4'735'028**	**4'639'859**

Le poste « Charges pour la commercialisation » a connu une hausse de MCHF 95 par rapport à l'exercice précédent (MCHF 4'640), passant ainsi à MCHF 4'735. La modification la plus importante concerne la commission d'intermédiaire découlant des contrats TV progressifs (MCHF 355), qui a pu être compensée par des charges moins élevées au niveau de la publicité (MCHF -234).

CHARGES POUR MANIFESTATIONS, RP ET COMMUNICATION	2018/19	2017/18
Encadrement des sponsors/des VIP (catering/billetterie)	54'718	124'927
Charges pour manifestations	804'336	747'823
RP/événements de presse	500	8'472
TOTAL DES CHARGES POUR MANIFESTATIONS, RP ET COMMUNICATION	**859'555**	**881'223**

Les charges portées au bilan de l'exercice 2017/18 pour l'encadrement des sponsors/VIP découlent de la Coupe Spengler 2017, à laquelle avait participé l'équipe nationale A masculine comme préparation en vue des Jeux Olympiques 2018. Par contre, les charges pour manifestations ont augmenté de MCHF 57 en 2018/19 en raison de la Lucerne Cup.

CHARGES DE PERSONNEL	2018/19	2017/18
Salaires et rémunérations des collaborateurs	6'394'960	6'103'069
Rémunérations des fonctionnaires/staff, primes EN, indemnités journalières	3'008'292	3'295'110
Rémunérations des organes	206'985	226'515
Charges pour assurances sociales	1'205'116	1'162'483
Autres charges de personnel	2'201'249	2'131'039
Charges pour prestations de tiers	1'278'768	1'260'471
TOTAL DES CHARGES DE PERSONNEL	**14'295'369**	**14'178'686**

L'augmentation du poste « Salaires et rémunérations des collaborateurs » à hauteur de MCHF 292 comprend notamment le transfert du programme U14/U16 féminin des fonctionnaires vers les collaborateurs et les engagements temporaires pour le projet « Chine ». La réduction du poste « Rémunérations des fonctionnaires/staff, primes EN, indemnités journalières » comprend, en sus du transfert susmentionné, l'élimination précoce de l'équipe nationale A masculine aux Mondiaux (8e rang, contre 2e rang pour l'exercice précédent). À hauteur de MCHF 1'205, les charges pour les assurances sociales ont été légèrement plus élevées que durant l'exercice précédent (MCHF 1'162). Cela s'explique par une légère augmentation des cotisations à la prévoyance professionnelle. Avec MCHF 2'201, le poste « Autres charges de personnel » a été légèrement plus élevé que durant l'exercice précédent (MCHF 2'131). Les charges pour prestations de tiers ont connu une hausse de MCHF 19, pour s'établir à MCHF 1'260 pour l'exercice 2018/19 (contre MCHF 1'260 durant l'exercice précédent). L'exercice 2018/19 a été impacté par des charges non encore portées au budget en rapport avec le projet « Chine », tandis que l'exercice 2017/18 comprenait d'autres régularisations de projets.

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	2018/19	2017/18
Charges pour les locaux	290'435	312'988
Charges administratives	1'367'949	1'077'334
Charges pour l'informatique	607'573	753'748
Charges pour les véhicules	285'174	651'890
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	**2'551'131**	**2'795'960**

Les charges pour les locaux concerne les loyers et les frais accessoires du Secrétariat à Glattbrugg et la salle de réunion permanente à Ittigen (BE). Le poste « Charges administratives » comprend principalement les coûts pour la téléphonie, les traductions, les réductions de l'impôt préalable (taxe sur la valeur ajoutée) et, pour la première fois, le sponsoring marchandises exploitation générale. Les deux changements les plus importants du poste « Charges administratives » concernent justement le sponsoring marchandises (MCHF 742), qui a toutefois été largement compensé par une réduction plus basse de l'impôt préalable au niveau de la TVA (MCHF 416). La réduction plus basse de l'impôt préalable découle des fonds non encore perçus de Swiss Olympic et de la Société du Sport-Toto. Le poste « Véhicules » comprenait encore le sponsoring marchandises durant l'exercice 2017/18.

AMORTISSEMENTS	2018/19	2017/18
Matériel et logiciels informatiques	243'048	222'424
Mobilier et équipements	75'515	43'612
Machines de bureau, systèmes de communication	19'576	14'069
TOTAL AMORTISSEMENTS	**338'139**	**280'105**

Ont notamment été portés au bilan durant la saison 2018/19 : l'outil Refadmin à hauteur de MCHF 80, un système de gestion des documents d'une valeur de MCHF 34, un Client Management d'une valeur de MCHF 21 ainsi que diverses solutions informatiques. Celles-ci comprennent par ex. le système Rapport (MCHF 88) et l'outil d'inscription des équipes et de planification des tournois (MCHF 124). Les valeurs d'amortissement plus élevées découlent de ces stocks plus importants.

Impôts directs

Les impôts présentés pour l'exercice 2018/19 sous revue ne concernent que les impôts sur la fortune. Les impôts sur le capital et le bénéfice présentés pour l'exercice 2017/18 à hauteur de MCHF 49 concernent avant tout la Swiss Ice Hockey Marketing GmbH (SIHM) et découlent d'un contrôle fiscal pour l'exercice 2015/16. La SIHM a entretemps été radiée du registre des assujettis TVA et du registre du commerce.

AUTRES INFORMATIONS

AUTRES INFORMATIONS	2018/19	31.05.2018
Dettes de loyer en souffrance (contrats de location fixes portant jusqu'au 31.03.2020, avec deux options chacun de prolongation d'une durée de 5 années)	154'167	339'167
Engagements envers les institutions de prévoyance (Zurich Compagnie d'Assurances)	38'241	0
Dissolution nette de réserves latentes	373'500	0

Nombre de collaborateurs

En moyenne annuelle, le nombre de collaborateurs s'est élevé à 61 en 2018/19, ce qui correspond à 54,8 postes à plein temps (exercice précédent : 59, resp. 51 postes à plein temps)

Rémunérations

Le montant des honoraires des membres du Conseil d'administration est défini par l'Assemblée générale de la SIHF. Durant l'exercice 2018/ 19 sous revue, les honoraires suivants ont été versés par la SIHF aux membres du Conseil d'administration :

NOM	FONCTION	HONORAIRE EN CHF	FRAIS FORFAITAIRES EN CHF	APPARTENANCE
Michael Rindlisbacher	PCA	90'000	30'000	Sport d'élite
Jean-Marie Viaccoz	Vice-président	60'000	20'000	Regio League SR
Mark Streit	membre du CA	10'500	4'500	Sport d'élite
Fabio Oetterli	membre du CA	10'500	4'500	Sport d'élite
Martin Affolter	membre du CA	10'500	4'500	Regio League SC
Erwin Füllemann	membre du CA	10'500	4'500	Regio League SO
TOTAL		**192'000**	**68'000**	

Le total des rémunérations versées à la Direction s'est élevé à MCHF 1'539 pour l'exercice 2018/19 (contre MCHF 1'404 pour l'exercice précédent). Cette augmentation s'explique par la participation aux bénéfices versée en mai 2019 déjà et par des adaptations de salaire.

Organe de révision

La Bättig Treuhand AG, sise à Lucerne, a été nommée par l'Assemblée générale en tant qu'organe de révision le 23 septembre 2004 et a été reconduite chaque année depuis. André Wermelinger, réviseur responsable jusqu'à la saison 2017/18 a remis son mandat à l'interne à Madame Doswald. Les honoraires de révision pour l'exercice 2018/19 s'élèvent à MCHF 20 hors TVA. Aucune autre prestation n'a été obtenue de la part de la Bättig Treuhand AG.

Personnes/organisations proches

Sont considérées personnes proches pour l'exercice sous revue :
- L'Association des donateurs Top 8
- La Fondation Pat Schafhauser
- La Fondation Raymonde et Jacques Plante
- L'Organising Committee 2020 IIHF Ice Hockey World Championship AG
- L'IIHF International Ice Hockey Federation
- La Champions Hockey League (CHL) SA

TRANSACTIONS AVEC DES PERSONNES/ORGANISATIONS PROCHES	2018/19	2017/18
Recettes issues de l'Association des donateurs Top 8 en faveur de la promotion de la relève	140'400	119'700
Recettes issues de la Fondation Pat Schafhauser pour la participation aux frais du cours de premiers secours	7'289	15'000
Recettes issues de la Fondation Raymonde et Jacques Plante - contributions d'encouragement pour les gardiens	10'000	10'000

RAPPORT DE RÉVISION

BÄTTIG TREUHAND AG

Rapport de l'organe de révision
à la révision du comptes annuels
à l'Assemblée générale de

Swiss Ice Hockey Federation

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Swiss Ice Hockey Federation, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de financement, le tableau de la variation du capital de l'asscociation et annexe pour l'exercice arrêté au 31 mai 2019. Selon les dispositions de la Swiss GAAP RPC 21, les données du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de révision ordinaire par l'organe compétent.

Responsabilité du conseil d'administration
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la Swiss GAAP RPC 21 aux prescriptions légales et aux statuts, incombe au conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision
Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit
Notre révision a résulté, que les comptes de régularisation active d'un montant de CHF 130'000.00 et les comptes de régularisation passif d'un montant de CHF 105'000.00 ne correspondent pas de Swiss GAAP PRC 21. Selon le capital de l'association est indiqué au défavorable.

BÄTTIG TREUHAND AG

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 mai 2019 excepté des faits énoncés donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats conformément à la Swiss GAAP RPC 21, à la loi suisse et aux statuts.

Rapports d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 69b al. 3 CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 69b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les directives du conseil d'administration

Nous recommandons d'approuver les présents comptes annuels.

Lucerne, le 20 août 2019

Bättig Treuhand AG

Sonja Doswald
Expert-réviseur agrée
Réviseur responsable

Hubert Bachmann
Expert-réviseur agrée

Annexe: Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, tableau de financement, tableau de la variation du capital de l'asscociation et annexe)

PRINCIPES DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Informations basées sur la Directive sur la gouvernance d'entreprise d'economiesuisse

Les informations ci-dessous sont valables pour la situation à la date de clôture du bilan, au 31 mai 2019. Les éventuelles modifications importantes survenues entre la date de clôture du bilan et la date de clôture de la rédaction du présent Rapport de gestion ont été intégrées.

Structure d'entreprise

La Swiss Ice Hockey Regio League (RL) a été reprise par l'ancienne Swiss Ice Hockey Association (SIHA) dans le cadre d'une fusion par absorption le 12 septembre 2011. Suite à la reprise, la SIHA a été rebaptisée Swiss Ice Hockey Federation (SIHF) et les clubs de RL sont devenus directement membres de la SIHF. En outre, tous les clubs de National League ont cédé à la SIHF à titre onéreux leurs parts sociales à la Ligue Nationale Suisse de Hockey sur Glace Sàrl le 12 septembre 2011 et sont eux aussi devenus membres de la SIHF.

Swiss Ice Hockey Federation

La Swiss Ice Hockey Federation (SIHF) est aujourd'hui l'organisation faîtière du hockey sur glace suisse. La SIHF englobe le Sport d'élite avec les domaines « National Teams » et « National League / Swiss League » et le Sport Espoir et Amateur avec les domaines « Youth Sports & Development » et « Regio League ». La SIHF comprend en outre le département « Officiating », responsable du domaine de l'arbitrage pour le Sport d'élite et le Sport Espoir et Amateur.

En collaboration avec ses membres, l'objectif de la SIHF est de développer et de promouvoir le hockey sur glace en Suisse, aussi bien au niveau de l'élite que de la base. Ceci est mis en œuvre notamment par l'organisation, la gestion et la réalisation des championnats nationaux, conformément aux Statuts en vigueur. La SIHF représente toutes les régions de Suisse et ses activités couvrent l'ensemble du pays. En sa qualité d'organisation sportive, la SIHF représente les intérêts du hockey sur glace suisse en collaboration avec ses membres, et ce, au niveau national comme international.

La SIHF est responsable de toutes les équipes nationales, fournit des prestations à ses membres et octroie l'autorisation de jouer pour la participation aux championnats. Elle peut exercer d'autres activités liées directement ou indirectement à ses buts. Elle peut effectuer des opérations commerciales susceptibles de servir directement ou indirectement aux buts de l'association. Dans le cadre de la poursuite de son objectif, la SIHF est habilitée à créer des sociétés, à participer à des sociétés et à vendre des participations.

Structure du capital

Les capitaux propres consolidés s'élèvent à CHF 2,656 millions. Il n'existe pas de fonds étrangers soumis à intérêts.

ORGANIGRAMME

Organisation globale

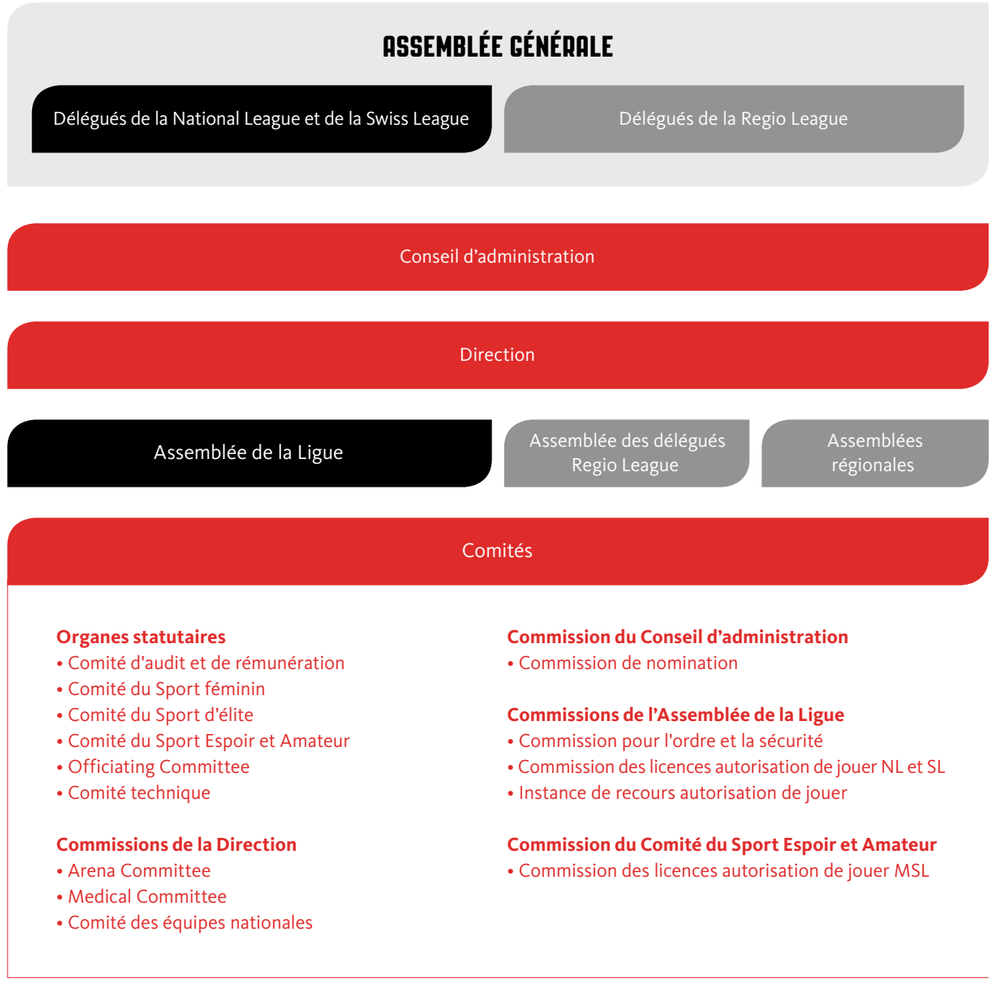

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Michael Rindlisbacher (citoyen suisse) est membre du Conseil d'administration et Vice-président du département Sport d'élite depuis septembre 2015. Il est **Président ad intérim du Conseil d'administration** de la Swiss Ice Hockey Federation depuis le 4 août 2017. Il a rejoint le secteur des assurances après un apprentissage comme employé administratif et des études à l'École professionnelle d'administration à Berne. Il a occupé plusieurs fonctions internes, a suivi une formation de planificateur en marketing et obtenu un Master en Executive Management à la ZfU International Business School. Il s'est en outre perfectionné dans les domaines conduite d'entreprise et conseil d'administration lors de divers séminaires et cursus de formation. Depuis le 1er janvier 2015, il occupe le poste de Président du Conseil d'administration de la innova Versicherungen AG, sise à Gümligen, au sein de laquelle il était délégué du Conseil d'administration depuis 1996. Il est en outre Président du Conseil d'administration de la Centris AG, sise à Soleure, et de la ara region bern AG, sise à Berne. Il a été membre du Conseil d'administration du SC Bern entre 1998 et 2008.

Jean-Marie Viaccoz (citoyen suisse) est **membre du Conseil d'administration** de la Swiss Ice Hockey Federation depuis 1er juin 2009 et était Président de la Regio League depuis juin 1999 jusqu'à la fusion avec Swiss Ice Hockey. Il est Vice-président du département Sport Espoir et Amateur depuis 2011. Jean-Marie Viaccoz est ingénieur génie-civil ETS. Depuis 1983, il dirige le bureau d'ingénieur Jean-Marie Viaccoz Sàrl, au sein duquel il est également Président du Conseil de surveillance. Il a été conseiller communal d'Ayer (Val d'Anniviers) de 1984 à 1992 et est préfet du district de Sierre depuis le 1er janvier 2017. Il a été Président du HC Anniviers de 1995 à 1999. Jean-Marie Viaccoz est membre du « Fonds Jean Tinguely » depuis 2009 et occupe le poste de Vice-président de la Fondation Pat Schafhauser.

Fabio Oetterli (citoyen suisse) est **membre du Conseil d'administration** de la Swiss Ice Hockey Federation depuis février 2013. Il a été membre du Comité central de la FSHG entre 2006 et 2009. De 2009 à 2012, il était membre, respectivement Vice-président du Conseil d'administration du HC Ambrì-Piotta. Il a été nommé au Comité du Sport d'élite en 2011. Il a quitté ce Comité et son poste de Président du Comité d'audit de la SIHF lorsqu'il a été nommé au Conseil d'administration de Swiss Ice Hockey. Il a été nommé au Audit Committee de l'IIHF en 2012. Depuis 2011, Fabio Oetterli est Directeur de la H&P Treuhand und Verwaltung AG, qu'il a reprise au 1er janvier 2013. Auparavant, il était responsable fiscal du Groupe Julius Baer. Il est en outre juge spécialisé auprès du Tribunal commercial du canton de Zurich.

Erwin Füllemann (citoyen suisse) est **membre du Conseil d'administration** de la Swiss Ice Hockey Federation depuis 1er juin 2009. Après un apprentissage comme mécanicien sur avions, Erwin Füllemann a suivi une formation d'ingénieur électronicien. Il a ensuite rejoint l'entreprise Oerlikon Contraves, puis Rheinmetall Air Defence, où il a occupé des postes à tous les niveaux de management dans différents domaines. Il a été chef de la division production électronique et de l'ingénierie avant de mettre un terme à sa carrière professionnelle au 1er juillet 2010. Durant la saison 2014/15, il a conduit le EHC Winterthur de la 1re ligue à la LN B. Il a renoncé à son mandat de Directeur sportif du EHC Winterthur à la fin de la saison 2014/15.

Mark Streit (citoyen suisse) est **membre du Conseil d'administration** de la Swiss Ice Hockey Federation depuis septembre 2018. Le défenseur a évolué douze ans en NHL chez les Montréal Canadiens, les New York Islanders, les Philadelphia Flyers et les Pittsburgh Penguins, équipe avec laquelle il a remporté la Coupe Stanley en 2017, avant de mettre un terme à sa carrière après plus que 800 matchs joués en NHL. Il a en outre effectué près de 500 matchs en Ligue nationale A. Il a participé à plusieurs Championnats du monde et aux tournois olympiques de Salt Lake City en 2002, Turin en 2006, Vancouver en 2010 et Sotchi en 2014 avec l'équipe nationale, dont il a été le capitaine durant plusieurs années. Mark Streit a porté le maillot de l'équipe nationale à 200 reprises. Il est membre du Conseil d'administration du Comité d'organisation du Championnat du Monde de Hockey sur Glace 2020 de l'IIHF, membre du Conseil d'administration de l'entreprise Montres NORQAIN SA et propriétaire de la Streit Consulting GmbH.

Martin Affolter (citoyen suisse) est **membre du Conseil d'administration** de la Swiss Ice Hockey Federation depuis septembre 2018. Titulaire d'un Master of Law de l'Université de Berne, il a été membre fondateur de l'association Defcon Switzerland, qui a pour but la promotion du transfert de connaissances dans le domaine de la sécurité de l'information. Il en a été le Vice-président de 2008 à 2013. Martin Affolter est propriétaire de la société affolter.NET, proposant des solutions logicielles maintenables. Il est en outre co-organisateur de la .NET User Group Bern. Martin Affolter est Président du SC Obergerlafingen et délégué de Suisse centrale chez Swiss Ice Hockey depuis 2010.

Durée du mandat et compétences

La durée du mandat des membres du Conseil d'administration est de quatre ans. Une réélection est possible et la durée de fonction est limitée à douze ans. Le Conseil d'administration est élu par l'Assemblée générale et répartit ses tâches et ses responsabilités entre ses membres. Il se réunit quatre fois par année au moins pour des séances ordinaires. Le CEO et les membres de la Direction de Swiss Ice Hockey sont en principe présents lors des séances ordinaires du Conseil d'administration. Lors des séances du Conseil d'administration, le CEO rend compte des activités opérationnelles, y compris de la marche des affaires financières. Aucun membre du Conseil d'administration n'exerce de fonction exécutive au sein de Swiss Ice Hockey. En principe, le Conseil d'administration prend les décisions sur les objets d'importance stratégique. Le CEO et les membres de la Direction agissent dans le cadre des objectifs stratégiques et du budget annuel défini par le Conseil d'administration. En outre, les procès-verbaux des séances ordinaires de la Direction, qui se tiennent au minimum douze fois par année, sont transmis au Président du Conseil d'administration pour information.

Indemnisations

La hauteur des honoraires des membres du Conseil d'administration est définie par l'Assemblée générale de la SIHF. La liste des honoraires des membres du Conseil d'administration figure dans la partie financière en page 88, au chapitre « Autres informations » de la rubrique « Rémunérations ».

DIRECTION

Andreas Fischer
CEO a.i. / Director Officiating

- Président Officiating Committee
- Comité technique SIHF
- Medical Committee SIHF

Paolo Angeloni
Director Regio League

- Président du Comité du Sport Espoir et Amateur SIHF

Denis Vaucher
Director National League & Swiss League

- Président du Comité du Sport d'élite SIHF
- Commission des licences autorisation de jouer (NL et SL) SIHF

Raeto Raffainer
Director National Teams

- Président du Comité des équipes nationales SIHF
- Comité du Sport d'élite SIHF
- Medical Committee SIHF
- Coaching Committee IIHF

Markus Graf
Director Youth Sports & Development

- Président du Comité technique SIHF
- Comité des équipes nationales SIHF
- Youth & Junior Development Committee IIHF

Armin Lustenberger
CFO

Rémunérations

Des informations sur les honoraires globaux des membres de la Direction figurent dans la partie financière en page 88, au chapitre « Autres informations » de la rubrique « Rémunérations ».

Droits de participation des membres

Les droits de participation des membres sont réglés en détails dans les Statuts publiés de la SIHF (voir www.sihf.ch).

Politique d'information

En cas d'événements pertinents pour les parties prenantes internes et/ou externes, la SIHF informe dans les temps, de manière complète et transparente, en règle générale via des communiqués de presse et/ou des publications sur son site web ainsi que via ses canaux de médias sociaux. À cet effet, la SIHF dispose d'un service de presse dirigé par la Head of Communications (Manuela Hess). Un compte rendu régulier est effectué principalement à l'occasion des Assemblées de National League, de Swiss League et de Regio League, qui se tiennent plusieurs fois par année. La SIHF informe en outre dans le cadre de son Assemblée générale, qui se tient à la fin de l'été, et publie un Rapport de gestion annuel. Ce Rapport est publié en allemand et en français sur le site web de la SIHF.

Personnel de la Direction 2018/19

Le CEO Florian Kohler a quitté Swiss Ice Hockey fin novembre 2018.
La saison 2018/19 a été gérée par les six membres de la Direction, sous la houlette d'Andreas Fischer, Director Officiating, au poste de CEO ad intérim.

IMPRESSUM

Le présent Rapport de gestion est publié en français et en allemand. La version allemande fait foi en ce qui concerne le Rapport annuel et les Comptes annuels de la Swiss Ice Hockey Federation.

Editeur : Swiss Ice Hockey Federation
Rédaction : Manuela Hess
Photos : SIHF, Keystone, MySports, SRF, Mauricette Schnider, Jonathan Vallat, PPR Media, Andrea Branca, SC Lyss, EHC Arosa, Ti-Press, Maria Schmid, Swiss University Sports
Conception et réalisation : Lehmann Visual
Traduction : Syntax Traductions SA

Swiss Ice Hockey Federation
Flughofstrasse 50
P.O. Box
CH-8152 Glattbrugg

T. +41 44 306 50 50
F. +41 44 306 50 51

info@sihf.ch
www.sihf.ch